

# TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Juin 2019 | N° 140

Parution trimestrielle

## COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ ET BOURGEOISIE

### MUNICIPALITÉ

L'exercice 2018 peut être qualifié d'exercice de transition dans ce grand projet qu'est la refonte de notre Village. En effet, l'avancement des travaux s'est fait un peu plus calmement après une année 2017 qui voyait l'inauguration du parking comme événement majeur pour notre commune.

Dans les budgets prévisionnels pour 2018, CHF 8,3 millions avaient été prévus dans les investissements. Finalement, les chantiers de la maison de commune, des aménagements de la sortie du parking et de la construction du réservoir d'eau ont glissé sur les années 2019-2020 et ce sont près de CHF 2,3 millions qui auront été investis en 2018. Les comptes de l'exercice se bouclent avec une marge d'autofinancement de plus de 5,4 millions et dégagent un bénéfice de CHF 659'467.00. Ces résultats permettent également à notre Municipalité de procéder à des amortissements importants à hauteur de CHF 4,7 millions. Au niveau des indicateurs financiers, notre degré et notre capacité d'autofinancement sont considérés comme « très bien ». L'endettement par habitant est mesuré et a été réduit de CHF 3'817.00 par habitant en 2017 à CHF 3'229.00 par habitant au terme de l'exercice 2018.

### BOURGEOISIE

Les années se suivent et se ressemblent pour les exercices de la Bourgeoisie. Le budget prévisionnel prévoyait un déficit de près de CHF 50'000.00 pour l'exercice 2018. Au final, les comptes se bouclent avec un déficit, certes, mais nettement réduit à hauteur de CHF 7'317.00. La marge d'autofinancement est en léger retrait par rapport à 2017 mais s'élève tout de même à plus de CHF 300'000.00. La Bourgeoisie peut amortir un montant à hauteur de CHF 307'902.00 et présente un endettement nul.

En conclusion, la Municipalité et la Bourgeoisie affichent des situations financières saines qui leur permettent de faire face à leurs engagements.

Je profite de ce message pour remercier notre service de la comptabilité, les membres de la commission des finances ainsi que notre personnel communal et bourgeoisial pour le travail accompli tout au long de l'année.

A vous tous, je souhaite un bel été et de belles vacances.

**Fabrice Donnet-Monay**  
Président



# EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 15 JANVIER AU 8 AVRIL 2019

## NOMINATION POSTE SECRÉTAIRE MUNICIPAL ET DROIT DE SIGNATURE

Le Conseil municipal décide de nommer M. Eric Donnet-Monay au poste de Secrétaire municipal et de nommer Mme Caroline Savioz comme Secrétaire remplaçante.

## REFUS DÉROGATION SALLE BBC TROISTORRENTS

Swiss Basket a refusé de donner une dérogation au BBC Troistorrents pour jouer les matchs de LNA dans la salle polyvalente de Troistorrents dès la saison 2018-2019. Le Conseil municipal décide de permettre au BBC de conserver son statut de société locale ainsi que les droits relatifs à ce statut (utilisation de salle pour les entraînements, subventions, etc.).

## TRAVAUX FORESTIERS FAYOT

Le Conseil municipal décide d'adjuger au service forestier la réalisation des travaux forestiers pour un montant de CHF 10'270.27.

## FERMETURE DU CABINET DENTAIRE

Suite au courrier de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse qui annonce la fermeture du cabinet de Troistorrents, le Conseil municipal décide que ces locaux seront mis en location pour la logopédie scolaire.

## POSE MOLOKS DÉPART CHEMIN DU CREUX DU SABLE

Le Conseil municipal accepte la fourniture et la pose d'un Molok à poubelles et de l'enrochement nécessaire à l'entreprise Michaud & Mariaux SA pour un montant de CHF 12'279.00. Olivier Richard s'est récusé.

## SERVICE DE SÉCURITÉ

Le Conseil municipal décide, afin de garantir la sécurité hivernale du Vallon de They, du Lac de Morgins et des différents secteurs, de signer un contrat avec le guide Stéphane Borgeaud qui officie également pour le canton.

## ACHAT D'UN BUS POUR LE SERVICE FORESTIER

Le Conseil municipal accepte l'acquisition d'un bus VW T5 d'occasion, première mise en circulation 12.2012, pour le prix de CHF 18'000.00.

## DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE CAFÉ-RESTAURANT «LE CORBEAU» À MORGINS

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement à M. Jonathan Vock, domicilié à Morgins.

Heures d'ouverture et de fermeture: 08h00 - 23h00 à l'année.

## ENGAGEMENT COLLABORATEUR(S) AUX TRAVAUX PUBLICS ET CHARGÉ DE SÉCURITÉ

Le Conseil municipal accepte la nomination de MM. Didier Monay-Michaud et Loïs Mariéthoz au service des Travaux publics. Le Conseil municipal accepte la nomination de M. Sébastien Martenet au poste de «Chargé de sécurité».

## CHIENS DE TRAÎNEAU

Le Conseil municipal autorise Mme Violaine Grau à utiliser la piste de fond du lac de Morgins pour son activité, dans le respect des promeneurs et de la piste. Cette autorisation est valable pour une année et la demande d'autorisation devra être renouvelée chaque année.

## NOMINATION ADJOINTE RESPONSABLE CRÈCHE-NURSERIE-UAPE

Le Conseil municipal accepte de nommer Mme Laura Premand comme remplaçante officielle de Mme Coralie Bolliger.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TORRENTS

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à la Bourgeoisie de Troistorrents:

- › Torrent des Velles: pour un montant de CHF 19'122.57 TTC.
- › Torrent de Fayot: pour un montant de CHF 7'654.35 TTC.

Ces travaux d'entretien sont subventionnés à hauteur de 50 % par l'Etat du Valais.

## NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VALCHABLAIS INVEST SA (VCI SA)

Le Conseil municipal accepte la proposition de la Conférence des Présidents du district de Monthey de nommer MM. Thomas Wittlin et Philippe Pasche au Conseil d'administration de Valchablais Invest SA.

## SWISSPEAKS TRAIL - DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

Le Conseil municipal accepte la demande d'autorisation de passage pour le SwissPeaks Trail, qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 2019, pour l'organisation d'une course pédestre de plus de 360 km présentant une forte dénivellation. Le parcours principal effectuera la traversée des Alpes valaisannes, des glaciers au Léman.

## REMPLACEMENT CASIERS DU CYCLE D'ORIENTATION - ADJUDICATION

Le Conseil municipal adjuge l'achat de 220 casiers, dotés d'un

système de fermeture électronique avec code PIN, à l'entreprise Pro Lehrsysteme pour le prix de CHF 76'126.40. Les travaux de remplacement se dérouleront durant la pause scolaire estivale.

#### **RÈGLEMENT DU LOCAL POUR LA JEUNESSE DE LA VALLÉE D'ILLIEZ (JVI)**

Le Conseil municipal accepte le règlement du local de la Jeunesse de la Vallée d'Illiez, local qui se trouve dans les abris de la protection civile, à la route du Pas, sous le Foyer les 3 Sapins.

#### **REPLACEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE ROUTE DE BAS-VIÈZE - CERGNAT**

Le Conseil municipal accepte d'adjuger ces travaux de remplacement de conduite d'eau potable aux entreprises Gollut Hydrotec Sàrl pour un montant de CHF 75'500.00 et Michaud & Mariaux SA pour un montant de CHF 169'000.00. Les deux entreprises confirment le maintien des prix unitaires annoncés en 2018.

#### **ULTRAFILTRATION RÉSEAU DES EAUX POTABLES À MORGINS**

Le Conseil municipal donne son accord pour continuer dans la démarche de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire communal avec ce projet d'ultrafiltration.

#### **NOMINATION DU CHARGÉ DE SÉCURITÉ**

Suite au départ dans les services cantonaux de la personne en charge de la sécurité (construction), le Conseil municipal décide de nommer M. Frédéric Ecoeur pour cette activité de chargé de sécurité à 70% pour les trois communes de la Vallée.

#### **RÉPARATION DE DEUX POMPES STEP (DÉPASSEMENT DU DEVIS DE RÉPARATION)**

Le Conseil municipal accepte la réparation des deux pompes de la STEP pour le montant de CHF 6'100.00.

#### **REPRÉSENTATION D'UN MEMBRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA BRASSERIE 7 PEAKS À MORGINS**

Le Conseil municipal accepte la participation du Conseiller en charge du dicastère de la salubrité au sein du Conseil consultatif et désigne M. Pierre-André Michel qui mettra ainsi à disposition ses connaissances en matière environnementale et de gestion des déchets durant cette période.

#### **DEMANDE DE PROLONGATION D'AUTORISATION D'OUVERTURE**

Le Conseil municipal accepte la demande de prolongation d'autorisation d'ouverture de Mme Anne Boget pour l'ouverture prolongée du bar Les Portes du Soleil à Morgins durant le Riverstyle, du 29 au 30 mars 2019.

#### **VIEUX MOULINS DE LA TINE (VIMOTI)**

Le Conseil municipal accepte de poursuivre la réflexion pour la création d'une nouvelle exposition, la modernisation et la promotion du site des VIMOTI ainsi que relative aux travaux nécessaires pour permettre une exploitation de ce site toute l'année. Il reporte la décision sur le montant exact de l'investissement à consentir lorsqu'un budget plus précis aura pu être établi et que le projet aura pu être affiné. La priorité est toutefois mise sur la sécurisation de l'accès aux VIMOTI et sur l'élaboration d'un projet de professionnalisation de la gestion de ce site.

#### **SKATEPARK ZONE SPORTIVE FAYOT**

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport et du devis de plus de CHF 40'000.00 pour la remise en état du skatepark. Il décide que les installations actuelles seront évacuées et éliminées par le service des travaux publics. Une réflexion globale sur les aménagements sportifs situés sur le territoire communal est en cours.

#### **CANDIDATURES APPRENTI FORESTIER-BÛCHERON 2019**

Le Conseil municipal accepte d'engager deux apprentis, soit MM. Hugo Janin de Troistorrents et Léo Dhonner de Val-d'Illiez.

#### **HORAIRE ET DIRECTIVES POUR LES CHANTIERS SITUÉS EN ZONE TOURISTIQUE DURANT L'ÉTÉ 2019**

Le Conseil municipal accepte la proposition d'horaires pour les chantiers dans la station de Morgins durant l'été 2019, soit du lundi 22 juillet au lundi 19 août 2019.

#### **TRAIL DES DENTS DU MIDI - DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE**

Le Conseil municipal accepte la demande du comité d'organisation du Trail des Dents du Midi pour emprunter les routes et les chemins de notre commune situés sur le parcours de la manifestation qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2019.

#### **ITINÉRAIRE CYCLO-LOISIRS ROUTES CANTONALES ET COMMUNALES**

Le Conseil municipal accepte le montant de CHF 31'500.00 (subventionné à 30%) pour valider les tracés sur le territoire de la commune de Troistorrents pour la prochaine étape qui est la mise à l'enquête.

#### **DEMANDE D'ACHAT DU DOMAINE PUBLIC - PARCELLE N° 1268 PLAN N° 25, 26, 27, 28 ET 29, APPARTENANT À L'ÉTAT DU VALAIS**

Le Conseil municipal ne formule pas d'intérêt pour l'achat d'une partie de ces parcelles.

#### **NOUVELLE ORGANISATION DE LA STEP**

Afin de respecter les normes légales en termes d'exploitation de la STEP, le Conseil municipal accepte la nouvelle organisation proposée avec une date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2019. La dotation de la STEP sera de 1.7 EPT (emploi plein temps).



# COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ

## BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2018

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>PASSIF</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2018</b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>					
<b>Disponibilités</b>			<b>Dettes à court terme</b>		
Caisse	4'164.90	10'233.80	Banque Raiffeisen, compte courant	49'377.77	(101'494.39)
Postfinance, Compte Jaune	307'674.78	1'410'380.92	UBS S.A., compte courant	174.23	(1'738.02)
Postfinance, Compte Jaune	0.00	966'637.22	Créanciers	2'543'561.38	3'099'808.40
Banque cantonal du Valais, compte courant	21'709.60	366'989.10	Dépôts de tiers	11'975.00	13'075.00
<b>Total</b>	<b>333'549.28</b>	<b>2'754'241.04</b>	<b>Total</b>	<b>2'605'088.38</b>	<b>3'009'650.99</b>
<b>Créances</b>			<b>Dettes à long terme</b>		
Débiteurs contribuables	6'553'813.74	8'236'273.81	BCVs, avance à terme fixe	3'451.35	(7'267.30)
Débiteurs divers	1'994'671.39	15'101.16	BCVs	0.00	17'869.10
Bourgeoisie de Troistorrents	37'256.58	(100'830.04)	BCVs, avance à terme fixe	4'200'000.00	4'050'000.00
Avance I.S.L.M. SA	400'000.00	400'000.00	BCVs, avance à terme fixe	3'600'000.00	3'550'000.00
Prêt Télé Morgins SA	50'000.00	0.00	Banque Raiffeisen, prêt	2'950'000.00	2'950'000.00
Créances Trois Sapins SA	495'000.00	495'000.00	Banque Raiffeisen, prêt	3'950'000.00	3'950'000.00
Créance fonds CIMO	2'108'584.00	2'626'627.00	Banque Raiffeisen, prêt	324'000.00	300'000.00
<b>Total</b>	<b>11'639'325.71</b>	<b>11'672'171.93</b>	Banque Raiffeisen, prêt	5'000'000.00	5'000'000.00
<b>Placements</b>			Postfinance, reconnaissance de dette	4'250'000.00	4'200'000.00
Titres et participations	459'704.00	609'704.00	UBS S.A., crédit à terme fixe	1'750'000.00	1'700'000.00
Financement cabinet médical	336'000.00	312'000.00	<b>Total</b>	<b>26'027'451.35</b>	<b>25'710'601.80</b>
<b>Total</b>	<b>795'704.00</b>	<b>921'704.00</b>	<b>Emprunts à taux préférentiel</b>		
<b>Immeubles de placement</b>			Emprunt LIM (salle de Morgins)	71'000.00	0.00
Terrains Perraya	653'000.00	653'000.00	<b>Engagements envers les entités particulières</b>		
Terrain Morgins	1'400'000.00	1'400'000.00	Provision fonds CIMO	2'108'584.00	2'626'627.00
<b>Total</b>	<b>2'053'000.00</b>	<b>2'053'000.00</b>	<b>Passifs transitoires</b>		
<b>Actifs transitoires</b>			Dépenses à payer	1'324'153.98	551'827.19
Recettes à encaisser	220'615.19	6'054.29	Provision pour pertes sur impôts	340'000.00	370'000.00
<b>Total</b>	<b>220'615.19</b>	<b>6'054.29</b>	<b>Total</b>	<b>1'664'153.98</b>	<b>921'827.19</b>
<b>Total du patrimoine financier</b>	<b>15'042'194.18</b>	<b>17'407'171.26</b>	<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>		
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>			Fonds pour la construction des abris P.C.	2'224'874.80	2'224'874.80
<b>Investissements</b>			Fonds des écoles	14'366.00	14'366.00
Terrain Chenarlier	153'000.00	153'000.00	<b>Total</b>	<b>2'239'240.80</b>	<b>2'239'240.80</b>
Pavillon scolaire Chenarlier	992'000.00	879'000.00	<b>Total des Fonds étrangers et engagements</b>	<b>34'715'518.51</b>	<b>34'507'947.78</b>
Locaux direction scolaire	546'000.00	492'000.00	<b>FORTUNE NETTE</b>		
Réfection cuisines CO	248'000.00	223'000.00	Fortune au début de l'exercice	9'451'132.78	9'574'675.67
Tennis Morgins	585'000.00	527'000.00	Boni de l'exercice	123'542.89	659'467.14
Construction bâtiment pour sociétés	1'187'000.00	1'068'000.00	Fortune à la fin de l'exercice	9'574'675.67	10'234'142.81
Bâtiment administratif	542'000.00	652'000.00	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>44'290'194.18</b>	<b>44'742'090.59</b>
Local du feu	329'000.00	296'000.00	<b>HORS BILAN</b>		
Salle de Morgins	1'312'000.00	1'190'000.00	<b>Cautionnements:</b>		
Bâtiment scolaire	540'000.00	486'000.00	* Foyer Les Trois Sapins, Troistorrents	800'000.00	800'000.00
Locaux bâtiment Raiffeisen	358'000.00	322'000.00	* Morgins Tourisme	150'000.00	150'000.00
Locaux scolaires Morgins	441'000.00	397'000.00	* F.C. Troistorrents	232'400.00	232'400.00
Maison de la Treille	123'000.00	0.00	* Chalet Association		
Rénovation Moulins de la Tine	150'000.00	0.00	des Portes du Soleil (2020)	62'500.00	35'500.00
Abri public P.C.	p.m.	p.m.	* Paroisse catholique de Troistorrents	216'000.00	98'400.00
Crèche-Garderie	2'268'000.00	2'046'000.00	* Association du four du Collaire	0.00	130'000.00
Terrain parking La Tine	227'000.00	204'000.00	* Télé Morgins SA (prêt NPR)	2'500'000.00	1'196'000.00
Parking communal	11'542'000.00	10'957'000.00			
Déchetterie	188'000.00	183'000.00			
Dépôt Travaux publics	514'000.00	463'000.00			
Réseau d'eau potable	2'497'000.00	2'705'000.00			
Réseau d'égouts	2'103'000.00	1'982'000.00			
Route de Torrencey	757'000.00	681'000.00			
Routes communales	1'131'000.00	1'016'000.00			
Microcentrale	p.m.	p.m.			
Chauffage au bois	357'000.00	343'000.00			
Équipement exploitation crèche-garderie	158'000.00	0.00			
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>29'248'000.00</b>	<b>27'265'000.00</b>			
<b>AVANCES AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX</b>					
Financement ordures					
<b>Total des financements spéciaux</b>	<b>0.00</b>	<b>69'919.33</b>			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>44'290'194.18</b>	<b>44'742'090.59</b>			

Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.



## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>						
011	LEGISLATIF	18'121.55	0.00	16'000.00	0.00	23'495.60	0.00
012	EXECUTIF	185'525.45	0.00	193'700.00	0.00	184'243.95	0.00
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	1'231'160.06	95'614.40	1'461'500.00	60'500.00	1'079'121.42	66'966.75
090	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	105'027.20	24'500.00	98'300.00	9'500.00	0.00	0.00
	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>1'539'834.26</b>	<b>120'114.40</b>	<b>1'769'500.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>1'286'860.97</b>	<b>66'966.75</b>
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>						
100	CADASTRE, POIDS ET MESURES	274'833.93	20'795.40	239'200.00	12'000.00	244'348.90	12'371.00
102	POLICE DE L'HABITANT ET BUREAU DES ETRANGERS	144'469.70	49'802.50	141'700.00	51'000.00	146'191.75	58'248.10
113	CORPS DE POLICE	454'055.02	41'945.00	365'700.00	20'300.00	330'760.94	33'397.00
120	JUGE DE COMMUNE	45'137.23	6'248.35	52'700.00	12'000.00	49'754.25	7'510.45
121	TRIBUNAL DE DISTRICT	29'137.40	0.00	29'900.00	0.00	47'780.45	0.00
122	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	111'180.25	14'083.30	116'500.00	0.00	110'665.70	0.00
140	POLICE DU FEU	79'036.42	65'000.00	68'700.00	81'000.00	323'622.49	173'777.14
141	CORPS SAPEURS-POMPIERS DENTS DU MIDI	432'692.18	255'857.74	410'040.00	258'550.00	0.00	0.00
151	STAND DE TIR	0.00	0.00	0.00	0.00	12'236.40	0.00
160	PROTECTION CIVILE	13'641.65	5'550.00	15'100.00	5'500.00	19'239.15	5'550.00
161	ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE D'ILLIEZ	10'040.61	1'462.70	5'300.00	1'500.00	13'925.25	1'504.45
	<b>TOTAL SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>1'594'224.39</b>	<b>460'744.99</b>	<b>1'444'840.00</b>	<b>441'850.00</b>	<b>1'298'525.28</b>	<b>292'358.14</b>
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>						
210	ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES	2'367'856.39	31'808.45	2'405'700.00	0.00	2'416'332.46	10'919.90
211	CYCLE D'ORIENTATION	840'952.52	227'585.70	1'002'850.00	189'000.00	842'484.25	191'829.10
212	ECOLE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE D'ILLIEZ (EVI)	12'601.75	0.00	0.00	0.00	16'252.55	0.00
213	ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE	31'922.40	16'506.70	45'000.00	22'500.00	39'914.00	18'965.50
220	ECOLES SPECIALISEES	79'154.10	6'882.00	33'400.00	0.00	11'781.70	5'305.00
239	AUTRES TACHES LIEES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	85'449.55	40'671.40	101'650.00	48'250.00	97'013.70	50'176.50
299	SALLE POLYVALENTE TROISTORRENTS	103'224.74	9'422.00	165'250.00	10'000.00	206'032.91	11'240.00
	<b>TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>3'521'161.45</b>	<b>332'876.25</b>	<b>3'753'850.00</b>	<b>269'750.00</b>	<b>3'629'811.57</b>	<b>288'436.00</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>						
300	BIBLIOTHEQUE	157'019.70	13'032.25	169'250.00	12'200.00	136'564.15	11'236.00
303	SOCIETES LOCALES	109'300.00	0.00	111'250.00	0.00	106'750.00	0.00
309	TACHES CULTURELLES	391'365.38	6'676.90	253'000.00	4'000.00	259'980.25	6'110.00
320	MEDIAS	13'875.00	0.00	18'500.00	0.00	18'372.00	0.00
330	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES	237'732.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
340	SALLE POLYVALENTE MORGINS	324'729.70	34'450.00	337'200.00	37'250.00	362'404.37	35'650.00
342	TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS	40'996.75	0.00	45'150.00	0.00	35'981.95	0.00
343	CENTRE MULTISPORTS FAYOT	164'707.23	6'350.00	150'700.00	1'100.00	166'694.25	1'284.00
349	AUTRES TACHES SPORTIVES	194'132.13	93'436.45	33'900.00	0.00	106'228.60	87'043.65
350	DIVERS SOCIETES	144.15	0.00	3'900.00	0.00	3'441.65	0.00
351	DEVELOPPEMENT DU VTT	23'726.40	0.00	15'000.00	0.00	0.00	0.00
390	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	304'808.62	0.00	346'200.00	0.00	317'948.10	0.00
391	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE	63'580.00	0.00	64'000.00	0.00	63'274.00	0.00
	<b>TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>	<b>2'026'117.56</b>	<b>153'945.60</b>	<b>1'548'050.00</b>	<b>54'550.00</b>	<b>1'577'639.32</b>	<b>141'323.65</b>

# COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>4</b>	<b>SANTE</b>						
400	HOPITAUX	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00
440	CENTRE MEDICO-SOCIAL	163'051.95	23'833.10	173'170.00	21'650.00	173'404.60	23'241.60
450	LUTTE CONTRE LES MALADIES	8'511.25	0.00	10'000.00	0.00	9'995.75	0.00
460	PROPHYLAXIE DENTAIRE	118'747.80	0.00	93'250.00	0.00	102'633.40	0.00
470	CONTROLE DENREES ALIMENTAIRES	998.60	500.00	2'100.00	500.00	1'007.50	500.00
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE	38'161.10	0.00	35'000.00	0.00	41'368.95	0.00
<b>TOTAL SANTE</b>		<b>329'470.70</b>	<b>25'833.10</b>	<b>313'520.00</b>	<b>23'650.00</b>	<b>328'410.20</b>	<b>25'241.60</b>
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>						
520	ASSURANCE-MALADIE	33'372.45	0.00	36'000.00	0.00	35'895.40	0.00
530	PRESTATIONS COMPL. AVS/AI	222'565.90	0.00	225'500.00	0.00	223'306.65	0.00
540	PROTECTION DE L'ENFANCE	27'900.00	3'600.00	18'000.00	0.00	24'900.00	3'300.00
541	CRECHE ET NURSERIE	941'135.17	425'684.95	783'950.00	420'000.00	846'777.23	430'805.60
542	U.A.P.E	332'655.04	262'796.20	284'650.00	178'000.00	301'682.14	223'003.60
550	HANDICAPES	390'989.80	0.00	413'200.00	0.00	368'393.85	0.00
570	EMS	194'992.40	9'400.00	240'300.00	0.00	235'579.55	0.00
580	AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE	299'593.23	2'169.65	325'000.00	2'000.00	278'163.88	1'883.85
582	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	45'892.40	0.00	47'100.00	0.00	53'882.95	0.00
589	AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	31'626.20	0.00	20'600.00	0.00	7'193.65	0.00
<b>TOTAL PREVOYANCE SOCIALE</b>		<b>2'520'722.59</b>	<b>703'650.80</b>	<b>2'394'300.00</b>	<b>600'000.00</b>	<b>2'375'775.30</b>	<b>658'993.05</b>
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>						
610	ROUTES CANTONALES	395'904.75	0.00	335'000.00	0.00	513'482.30	0.00
620	RESEAU ROUTES COMMUNALES	2'020'009.90	96'679.30	1'686'250.00	64'000.00	2'064'408.24	68'546.65
621	PARKINGS ET PLACES DE STATIONNEMENT	1'316'265.48	1'200.00	1'414'700.00	44'200.00	1'360'930.85	1'210.85
622	DEPOT TRAVAUX PUBLICS	110'332.65	20'000.00	93'600.00	20'000.00	107'441.85	20'000.00
650	ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	103'564.90	0.00	99'000.00	0.00	106'284.20	0.00
690	AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	0.00	0.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL TRAFIC</b>		<b>3'946'077.68</b>	<b>117'879.30</b>	<b>3'648'550.00</b>	<b>128'200.00</b>	<b>4'152'547.44</b>	<b>89'757.50</b>
<b>7</b>	<b>PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>						
700	APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE	516'331.80	346'425.10	706'500.00	341'300.00	427'863.70	363'936.35
710	ASSAINISSEMENT EAUX USEES	263'728.78	12'439.75	282'350.00	0.00	244'779.94	0.00
711	STEP	463'282.56	691'661.05	403'900.00	647'500.00	555'248.34	655'058.19
720	TRAITEMENT DES DECHETS	767'363.27	901'098.17	678'000.00	838'000.00	730'580.81	466'358.50
721	USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES	133'734.90	0.00	160'000.00	0.00	168'483.40	0.00

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
730	ABATTOIR DE LA VALLEE	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00
740	CIMETIERES / COLUMBARIUM	65'749.10	3'000.00	72'850.00	1'500.00	68'232.65	4'500.00
750	CORRECTION DES EAUX	185'104.27	18'381.95	91'600.00	30'000.00	99'920.76	24'606.45
760	PROTECTION AVALANCHES ET EBOULEMENTS	425'494.33	354'538.60	12'500.00	0.00	5'064.75	181'935.35
770	PROTECTION DE LA NATURE	6'766.70	0.00	50'000.00	0.00	6'565.20	0.00
780	TOILETTES PUBLIQUES	29'021.10	0.00	26'200.00	0.00	21'439.95	0.00
781	ENLEVEMENT DES DEPOUILLES ANIMALES	15.00	0.00	0.00	0.00	2'699.85	0.00
783	RUES ET PLACES	256'421.25	2'220.00	186'700.00	0.00	252'335.85	0.00
784	DECHARGES	3'457.80	0.00	32'800.00	0.00	26'250.20	42'970.50
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	323'258.84	100'472.05	342'100.00	84'000.00	278'221.55	110'794.00
<b>TOTAL PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>		<b>3'444'729.70</b>	<b>2'430'236.67</b>	<b>3'050'500.00</b>	<b>1'942'300.00</b>	<b>2'892'686.95</b>	<b>1'850'159.34</b>
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>						
800	AGRICULTURE	76'680.86	0.00	108'600.00	0.00	91'861.55	0.00
810	SYLVICULTURE EN GENERAL	75'000.00	0.00	74'500.00	0.00	77'250.00	0.00
830	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT	1'558'996.31	1'110'082.20	1'460'265.00	1'315'824.00	598'586.02	4'000.00
831	SOCIETE REMONTEES MECANIQUES	0.00	0.00	0.00	0.00	69'987.45	32'993.70
832	INSTALLATIONS DE SPORTS ET LOISIRS MORGINS SA	264'259.30	0.00	362'300.00	0.00	330'936.90	0.00
840	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	32'010.00	0.00	31'600.00	0.00	31'623.00	0.00
860	ELECTRICITE	7'051.65	11'142.05	7'500.00	11'000.00	15'993.65	10'185.20
862	CHAUFFAGE A DISTANCE	88'687.73	29'226.50	86'000.00	30'000.00	107'874.04	34'653.90
<b>TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE</b>		<b>2'102'685.85</b>	<b>1'150'450.75</b>	<b>2'130'765.00</b>	<b>1'356'824.00</b>	<b>1'324'112.61</b>	<b>81'832.80</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>						
900	IMPOT PERSONNES PHYSIQUES	107'125.55	12'016'261.60	43'000.00	11'296'000.00	60'364.60	11'733'165.65
901	IMPOT PERSONNES MORALES	0.00	769'698.45	0.00	735'000.00	0.00	1'020'423.05
909	AUTRES IMPOTS	307'237.06	1'572'479.65	136'500.00	1'482'000.00	107'513.02	1'381'937.76
920	PEREQUATION FINANCIERE	0.00	250'106.00	0.00	245'697.00	0.00	266'748.00
931	PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX	111'285.45	0.00	115'000.00	0.00	119'327.75	0.00
932	PARTS DES COMMUNES AUX REGALES ET PATENTES	16'701.00	2'230'004.60	0.00	2'120'000.00	130'660.50	1'779'516.35
940	INTERETS	302'716.51	197'575.63	369'000.00	138'800.00	430'150.58	148'287.49
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	2'300.90	0.00	4'100.00	14'200.00	2'628.90	15'410.75
<b>TOTAL FINANCES ET IMPOTS</b>		<b>847'366.47</b>	<b>17'036'125.93</b>	<b>667'600.00</b>	<b>16'031'697.00</b>	<b>850'645.35</b>	<b>16'345'489.05</b>
<b>TOTAL COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>21'872'390.65</b>	<b>22'531'857.79</b>	<b>20'721'475.00</b>	<b>20'918'821.00</b>	<b>19'717'014.99</b>	<b>19'840'557.88</b>
Solde pour balance		659'467.14		197'346.00		123'542.89	
		<b>22'531'857.79</b>	<b>22'531'857.79</b>	<b>20'918'821.00</b>	<b>20'918'821.00</b>	<b>19'840'557.88</b>	<b>19'840'557.88</b>

# COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ

## RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges du personnel	4'251'027.00		4'218'200.00		3'912'553.08	
Biens, services et marchandises	4'781'479.19		3'935'370.00		4'273'045.85	
Intérêts passifs	302'716.51		369'000.00		385'150.58	
Amortissements, pertes sur débiteurs	5'065'278.87		4'872'290.00		4'709'443.59	
Dédommagements à des collectivités publiques	1'076'135.64		966'600.00		1'153'370.42	
Subventions accordées	6'321'347.85		6'322'165.00		5'259'451.47	
Attributions aux financements spéciaux			13'850.00			
Imputations internes	74'405.59		24'000.00		24'000.00	
Impôts	14'358'439.70		13'513'000.00		14'135'526.46	
Patentes, concessions		2'230'759.05		2'123'300.00		1'779'200.25
Revenus des biens		268'484.54		293'450.00		260'944.69
Contributions		3'933'236.89		3'783'324.00		2'383'733.10
Parts à des recettes et contributions sans affectation		252'956.55		245'697.00		269'759.10
Dédommagements de collectivités publiques		686'741.74		585'550.00		467'062.63
Subventions acquises		656'914.40		350'500.00		520'331.65
Prélèvements sur les financements spéciaux		69'919.33				
Imputations internes		74'405.59		24'000.00		24'000.00
<b>TOTAL DES CHARGES ET REVENUS</b>	<b>21'872'390.65</b>	<b>22'531'857.79</b>	<b>20'721'475.00</b>	<b>20'918'821.00</b>	<b>19'717'014.99</b>	<b>19'840'557.88</b>
Excédent des revenus		659'467.14		197'346.00		123'542.89
		<b>22'531'857.79</b>		<b>20'918'821.00</b>		<b>19'840'557.88</b>

## COMPTES D'INVESTISSEMENT

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 ADMINISTRATION GENERALE</b>						
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	209'404.09	0.00	2'542'000.00	0.00	92'777.50	0.00
090 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	20'078.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>229'482.39</b>	<b>0.00</b>	<b>2'542'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>92'777.50</b>	<b>0.00</b>
<b>1 SECURITE PUBLIQUE</b>						
100 CADASTRE, POIDS ET MESURES	76.25	0.00	0.00	0.00	35'953.25	0.00
113 CORPS DE POLICE	20'537.45	0.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00
121 TRIBUNAL DE DISTRICT	11'792.65	0.00	12'600.00	0.00	29'925.40	0.00
140 POLICE DU FEU	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	29'363.20
141 CORPS SAPEURS-POMPIERS DENTS DU MIDI	40'051.60	0.00	40'000.00	24'360.00	0.00	0.00
151 STAND DE TIR	0.00	0.00	0.00	0.00	12'236.40	0.00
<b>TOTAL SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>72'457.95</b>	<b>0.00</b>	<b>72'600.00</b>	<b>24'360.00</b>	<b>78'115.05</b>	<b>29'363.20</b>
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>						
210 ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES	0.00	15'033.00	0.00	15'000.00	0.00	52'448.00
211 CYCLE D'ORIENTATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	37'415.00
299 SALLE POLYVALENTE TROISTORRENTS	18'882.49	0.00	98'000.00	0.00	132'638.95	0.00
<b>TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>18'882.49</b>	<b>15'033.00</b>	<b>98'000.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>132'638.95</b>	<b>89'863.00</b>



## COMPTES D'INVESTISSEMENT

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3</b>	<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>						
300	BIBLIOTHEQUE	45'358.60	0.00	50'000.00	0.00	28'874.80	0.00
309	TACHES CULTURELLES	26'143.30	0.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00
330	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES	237'732.50	0.00	130'000.00	0.00	0.00	0.00
340	SALLE POLYVALENTE MORGINS	10'737.70	0.00	198'000.00	0.00	29'592.20	0.00
	<b>TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>	<b>319'972.10</b>	<b>0.00</b>	<b>398'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>58'467.00</b>	<b>0.00</b>
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>						
541	CRECHE ET NURSERIE	5'700.00	0.00	85'000.00	0.00	4'509.25	0.00
542	U.A.P.E	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	14'361.90
550	HANDICAPES	13'259.40	0.00	23'200.00	0.00	55'989.20	0.00
	<b>TOTAL PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>18'959.40</b>	<b>0.00</b>	<b>108'200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>60'498.45</b>	<b>14'361.90</b>
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>						
610	ROUTES CANTONALES	41'861.45	0.00	111'000.00	0.00	243'259.40	0.00
620	RESEAU ROUTES COMMUNALES	588'152.83	95'471.65	1'355'500.00	582'750.00	566'063.05	140'555.00
621	PARKINGS ET PLACES DE STATIONNEMENT	632'680.62	0.00	1'700'000.00	0.00	1'678'997.23	385'000.00
622	DEPOT TRAVAUX PUBLICS	0.00	0.00	30'000.00	0.00	0.00	0.00
690	AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	0.00	0.00	200'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>TOTAL TRAFIC</b>	<b>1'262'694.90</b>	<b>95'471.65</b>	<b>3'396'500.00</b>	<b>582'750.00</b>	<b>2'488'319.68</b>	<b>525'555.00</b>
<b>7</b>	<b>PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>						
700	APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE	561'956.30	116'600.00	1'440'000.00	65'000.00	474'711.85	168'247.90
710	ASSAINISSEMENT EAUX USEES	149'402.45	110'000.00	235'000.00	75'000.00	193'971.19	95'000.00
720	TRAITEMENT DES DECHETS	52'818.00	0.00	174'500.00	0.00	40'744.30	0.00
740	CIMETIERES / COLUMBARIUM	30'156.00	0.00	40'000.00	0.00	24'360.95	0.00
750	CORRECTION DES EAUX	151'320.62	0.00	609'800.00	390'000.00	34'124.00	0.00
770	PROTECTION DE LA NATURE	6'572.85	0.00	320'000.00	270'000.00	6'565.20	0.00
783	RUES ET PLACES	11'599.30	0.00	0.00	0.00	24'840.00	0.00
784	DECHARGES	867.00	0.00	25'500.00	0.00	25'213.10	0.00
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	89'698.90	0.00	110'000.00	0.00	21'728.00	0.00
	<b>TOTAL PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>1'054'391.42</b>	<b>226'600.00</b>	<b>2'954'800.00</b>	<b>800'000.00</b>	<b>846'258.59</b>	<b>263'247.90</b>
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>						
800	AGRICULTURE	355'290.86	353'560.00	0.00	0.00	0.00	0.00
832	INSTALLATIONS DE SPORTS ET LOISIRS MORGINS SA	100'000.00	0.00	140'000.00	0.00	100'000.00	0.00
862	CHAUFFAGE A DISTANCE	23'847.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>479'137.91</b>	<b>353'560.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTAL COMPTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3'455'978.56</b>	<b>690'664.65</b>	<b>9'710'100.00</b>	<b>1'422'110.00</b>	<b>3'857'075.22</b>	<b>922'391.00</b>
	Solde pour balance		2'765'313.91		8'287'990.00		2'934'684.22
		<b>3'455'978.56</b>	<b>3'455'978.56</b>	<b>9'710'100.00</b>	<b>9'710'100.00</b>	<b>3'857'075.22</b>	<b>3'857'075.22</b>

# COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ

## RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	3'251'503.86		9'368'000.00		3'379'711.57	
Prêts et participations permanentes			25'500.00			
Subventions accordées	204'474.70		316'600.00		477'363.65	
Contributions de tiers		233'837.20		700'000.00		286'200.00
Facturation à des tiers		42'000.00				
Participation de collectivités publiques		9'731.45		12'750.00		
Subventions acquises		405'096.00		709'360.00		636'191.00
<b>TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES</b>	<b>3'455'978.56</b>	<b>690'664.65</b>	<b>9'710'100.00</b>	<b>1'422'110.00</b>	<b>3'857'075.22</b>	<b>922'391.00</b>
Excédent des dépenses		2'765'313.91		8'287'990.00		2'934'684.22
	<b>3'455'978.56</b>	<b>3'455'978.56</b>	<b>9'710'100.00</b>	<b>9'710'100.00</b>	<b>3'857'075.22</b>	<b>3'857'075.22</b>

## COMPTES FINANCIER ET DE CLÔTURE

### COMPTE FINANCIER

Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr.	5'407'781.05
Excédent des Dépenses d'investissement	Fr.	2'765'313.91
<b>EXCEDENT DE RECETTES</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'642'467.14</b>

### COMPTE DE CLÔTURE

Excédent de Recettes du compte financier	Fr.	2'642'467.14
à ajouter: Report au bilan des comptes d'investissements <b>nets</b>	Fr.	2'765'313.91
<b>TOTAL</b>	<b>Fr.</b>	<b>5'407'781.05</b>

à déduire: Amortissements comptables de l'exercice

Amortissements ordinaires		3'201'913.91
Amortissements extraordinaires		1'546'400.00
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>		<b>4'748'313.91</b>

**BONI NET DE L'EXERCICE**

**659'467.14**

## RÉCAPITULATIF DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Comptes 2018						Budget 2018						Comptes 2017					
	Fonctionnement			Investissements			Fonctionnement			Investissements			Fonctionnement			Investissements		
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes		
0 Administration générale	1'539'834.26	120'114.40	229'482.39		1'769'500.00	70'000.00	2'542'000.00		1'286'860.87	66'966.75	92'777.50		1'286'860.87	66'966.75	92'777.50			
1 Sécurité publique	1'594'224.39	460'744.99	72'457.95		1'444'840.00	441'850.00	72'600.00		1'298'525.28	292'358.14	78'115.05		1'298'525.28	292'358.14	78'115.05			
2 Enseignement et formation	3'521'161.45	332'876.25	18'882.49	15'033.00	3'753'850.00	269'750.00	98'000.00	15'000.00	3'629'811.57	288'436.00	132'638.95		3'629'811.57	288'436.00	132'638.95			
3 Culture, loisirs et culte	2026'117.56	153'945.60	319'972.10		1'548'050.00	54'550.00	398'000.00		1'577'639.32	141'323.65	58'467.00		1'577'639.32	141'323.65	58'467.00			
4 Santé	329'470.70	25'833.10	18'959.40		313'520.00	23'650.00	108'200.00		328'410.20	25'241.60	60'498.45		328'410.20	25'241.60	60'498.45			
5 Prévoyance sociale	2'520'722.59	703'650.80	1'262'694.90	95'471.65	2'394'300.00	600'000.00	3'396'500.00	582'750.00	2'375'775.30	668'993.05	2'488'319.68		2'375'775.30	668'993.05	2'488'319.68			
6 Trafic	3'946'077.68	117'979.30	1'054'391.42	228'600.00	3'948'550.00	1'282'000.00	2'964'800.00	800'000.00	4'152'547.44	89'757.50	846'258.59		4'152'547.44	89'757.50	846'258.59			
7 Protection et aménagement de	3'444'729.70	2'430'236.67	1'054'391.42	228'600.00	3'050'500.00	1'942'300.00	2'964'800.00	800'000.00	2'892'686.95	1'850'159.34	100'000.00		2'892'686.95	1'850'159.34	100'000.00			
8 Economie publique	2'102'885.85	1'150'450.75	479'137.91	353'560.00	2'130'765.00	1'356'824.00	140'000.00		1'324'112.61	81'832.80			1'324'112.61	81'832.80				
9 Finances et impôts	847'366.47	17'036'125.93			667'600.00	16'031'697.00			850'645.35	16'345'489.05			850'645.35	16'345'489.05				
<b>Total</b>	<b>21'872'390.65</b>	<b>22'531'857.79</b>	<b>3'455'978.56</b>	<b>690'664.65</b>	<b>20'721'475.00</b>	<b>20'918'821.00</b>	<b>97'101'000.00</b>	<b>1'422'110.00</b>	<b>19'717'014.99</b>	<b>19'840'557.88</b>	<b>3'857'075.22</b>	<b>922'391.00</b>	<b>19'717'014.99</b>	<b>19'840'557.88</b>	<b>3'857'075.22</b>	<b>922'391.00</b>		
Excédent de revenus ou de charges	659'467.14				197'346.00													
Investissements nets				2'765'313.91			8'287'990.00					2'934'684.22				2'934'684.22		
Investissements (désinvestissements) nets				3'201'913.91			3'943'890.00					3'378'384.22				3'378'384.22		
Amortissements du patrimoine administratif				1'546'400.00			779'800.00					1'067'300.00				1'067'300.00		
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif				659'467.14			197'346.00					123'542.89				123'542.89		
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement				<b>-2'642'467.14</b>			<b>3'366'954.00</b>					<b>-1'634'542.89</b>				<b>-1'634'542.89</b>		
<b>Découvert / (excédent) de financement</b>																		
Report au bilan des investissements nets				2'765'313.91			8'287'990.00					2'934'684.22				2'934'684.22		
Insuffisance / (excédent) de financement				-2'642'467.14			3'366'954.00					-1'634'542.89				-1'634'542.89		
Report des amortissements au bilan				4748'313.91			4'723'690.00					4'445'684.22				4'445'684.22		
<b>Augmentation / (diminution) de la fortune nette</b>				<b>659'467.14</b>			<b>197'346.00</b>					<b>123'542.89</b>				<b>123'542.89</b>		
<b>Marge d'auto-financement</b>				<b>5'407'781.05</b>			<b>4'921'036.00</b>					<b>4'569'227.11</b>				<b>4'569'227.11</b>		

# COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ

## DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2018

	Valeur comptable au 01.01.2018	Investissements 2018	Subventions et participations 2018	Amortissements ordinaires		Amortissements extraordinaires		Valeur comptable au 31.12.2018
				Taux	Montants	Taux	Montants	
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>								
<b>0. ADMINISTRATION GENERALE</b>								
029 Bâtiment administratif	542'000.00	182'000.04		10%	72'000.04			652'000.00
029 Mach., mob. et équipement informatique		18'249.55		10%	1'849.55	90%	16'400.00	
029 Matériel communication et inform.		9'154.50		10%	954.50	90%	8'200.00	
090 Aménagement bureau		20'078.30		10%	1'978.30	90%	18'100.00	
<b>TOTAL</b>	<b>542'000.00</b>	<b>229'482.39</b>			<b>76'782.39</b>		<b>42'700.00</b>	<b>652'000.00</b>
<b>1. SECURITE PUBLIQUE</b>								
100 Participation mensuration officielle		76.25		10%	76.25			
113 Participation achat véhicule PIDM		20'537.45		10%	2'537.45	90%	18'000.00	
121 Participation réfection tribunal du district		11'792.65		10%	792.65	90%	11'000.00	
140 Local du feu	329'000.00			10%	33'000.00			296'000.00
141 Achat véhicules		40'051.60		10%	4'051.60		36'000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>329'000.00</b>	<b>72'457.95</b>			<b>40'457.95</b>		<b>65'000.00</b>	<b>296'000.00</b>
<b>2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>								
210 Bâtiment scolaire	540'000.00			10%	54'000.00			486'000.00
210 Terrain Chenarlier	153'000.00			10%				153'000.00
210 Pavillon scolaire de Chenarlier	992'000.00		(15'033.00)	10%	97'967.00			879'000.00
210 Locaux direction scolaire	273'000.00			10%	27'000.00			246'000.00
210 Locaux bâtiment Raiffeisen	358'000.00			10%	36'000.00			322'000.00
210 Locaux scolaires Morgins	441'000.00			10%	44'000.00			397'000.00
211 Réfection cuisines CO	248'000.00			10%	25'000.00			223'000.00
211 Locaux direction scolaire	273'000.00			10%	27'000.00			246'000.00
299 Mobilier et mat. salle polyvalente		4'598.79		10%	598.79	90%	4'000.00	
299 Réfection éclairage salle polyvalente		14'283.70		10%	1'283.70	90%	13'000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>3'278'000.00</b>	<b>18'882.49</b>	<b>(15'033.00)</b>		<b>312'849.49</b>		<b>17'000.00</b>	<b>2'952'000.00</b>
<b>3. CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>								
300 Réfection sol et murs bibliothèque		25'568.60		10%	2'568.60	90%	23'000.00	
300 Stock livres bibliothèque et boîte retour		19'790.00		10%	1'790.00	90%	18'000.00	
309 Maison de la Treille	123'000.00			10%	12'000.00	90%	111'000.00	
309 Rénovation Moulins de la Tine	150'000.00	9'195.80		10%	16'195.80	90%	143'000.00	
309 Subvention culture et patrimoine		16'947.50		10%	1'947.50	90%	15'000.00	
330 Place de jeux chalet de la Treille		237'732.50		10%	23'732.50	90%	214'000.00	
340 Salle de Morgins	1'312'000.00	10'737.70		10%	132'737.70	90%		1'190'000.00
343 Centre multisports Fayot	1'187'000.00			10%	119'000.00			1'068'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>2'772'000.00</b>	<b>319'972.10</b>			<b>309'972.10</b>		<b>524'000.00</b>	<b>2'258'000.00</b>
<b>5. PREVOYANCE SOCIALE</b>								
541 Bâtiment crèche nurserie UAPE	2'268'000.00	5'700.00		10%	227'700.00			2'046'000.00
541 Equipement exploitation crèche garderie	158'000.00			10%	16'000.00	90%	142'000.00	
550 Handicapés		13'259.40		10%	1'359.40	90%	11'900.00	
<b>TOTAL</b>	<b>2'426'000.00</b>	<b>18'959.40</b>			<b>245'059.40</b>		<b>153'900.00</b>	<b>2'046'000.00</b>



	Valeur comptable au 01.01.2018	Investissements 2018	Subventions et participations 2018	Amortissements ordinaires		Amortissements extraordinaires		Valeur comptable au 31.12.2018
				Taux	Montants	Taux	Montants	
<b>6. TRAFIC</b>								
610 Corrections/construction rtes cantonales		41'861.45		10%	3'861.45	90%	38'000.00	
620 Eclairage public		111'290.05		10%	11'090.05	90%	100'200.00	
620 Route de Torrencey	757'000.00			10%	76'000.00			681'000.00
620 Routes communales	1'131'000.00	255'781.13	(95'471.65)	20%	275'309.48			1'016'000.00
620 Achat véhicules, machines		221'081.65		10%	22'081.65	90%	199'000.00	
621 Terrain parking La Tine	227'000.00			10%	23'000.00			204'000.00
621 Parking communal	11'542'000.00	632'680.62		10%	1'217'680.62			10'957'000.00
622 Dépôt travaux publics	514'000.00			10%	51'000.00			463'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>14'171'000.00</b>	<b>1'262'694.90</b>	<b>(95'471.65)</b>		<b>1'680'023.25</b>		<b>337'200.00</b>	<b>13'321'000.00</b>
<b>7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>								
700 Réseau d'eau potable	2'497'000.00	543'705.45	(116'600.00)	7.5%	219'105.45			2'705'000.00
700 Investissements divers		18'250.85		10%	2'250.85	90%	16'000.00	
710 Réseau d'égouts	2'103'000.00	149'402.45	(110'000.00)	7.5%	160'402.45			1'982'000.00
720 Déchetterie	188'000.00	10'350.00		7.5%	15'350.00			183'000.00
720 Construction "Moloks"		42'468.00		10%	4'268.00	90%	38'200.00	
740 Construction Columbarium		30'156.00		10%	3'156.00	90%	27'000.00	
750 Investissements divers corrections eaux		151'320.62		10%	15'320.62	90%	136'000.00	
770 Projet vallon de They		6'572.85		10%	572.85	90%	6'000.00	
783 Aménagement rues et places		11'599.30		10%	1'599.30	90%	10'000.00	
784 Décharges		867.00		10%	67.00	90%	800.00	
790 Modification du plan d'aménagement		89'698.90		10%	8'698.90	90%	81'000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>4'788'000.00</b>	<b>1'054'391.42</b>	<b>(226'600.00)</b>		<b>430'791.42</b>		<b>315'000.00</b>	<b>4'870'000.00</b>
<b>8. ECONOMIE PUBLIQUE</b>								
800 Electrification alpages de Savolaire		355'290.86	(353'560.00)	10%	130.86		1'600.00	
832 Tennis de Morgins	585'000.00			10%	58'000.00			527'000.00
832 Subvention infrastructure touristique		100'000.00		10%	10'000.00	90%	90'000.00	
862 Chauffage au bois	357'000.00	23'847.05		10%	37'847.05			343'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>942'000.00</b>	<b>479'137.91</b>	<b>(353'560.00)</b>		<b>105'977.91</b>		<b>91'600.00</b>	<b>870'000.00</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>29'248'000.00</b>	<b>3'455'978.56</b>	<b>(690'664.65)</b>		<b>3'201'913.91</b>		<b>1'546'400.00</b>	<b>27'265'000.00</b>
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>								
<b>2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>								
210 Terrains Perraya	653'000.00							653'000.00
<b>4. SANTE</b>								
450 Financement cabinet médical	336'000.00		(24'000.00)					312'000.00
<b>7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>								
783 Terrain à Morgins	1'400'000.00							1'400'000.00
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>2'389'000.00</b>		<b>(24'000.00)</b>					<b>2'365'000.00</b>
Amortissements ordinaires	3'201'913.91							
Amortissements extraordinaires	1'546'400.00							
<b>Total des amortissements</b>	<b>4'748'313.91</b>							

# COMPTES 2018 › MUNICIPALITÉ

## ÉVOLUTION DES INDICATEURS FINANCIERS 2018

<b>1. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Moyenne</b>
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	155.7%	195.60%	175.0%
<b>Valeurs indicatives</b>			
› plus de 100%	très bien		
› 80 à 100%	bien		
› 60 à 80%	satisfaisant (à court terme)		
› 0 à 60%	insuffisant		
› moins de 0%	très mauvais		
			Le degré d'autofinancement moyen des deux dernières années est considéré comme <b>très bien</b> .
<b>2. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Moyenne</b>
(Autofinancement en pour cent des revenus nets)	23.1%	24.2%	23.7%
<b>Valeurs indicatives</b>			
› plus de 20%	très bien		
› 15 à 20%	bien		
› 8 à 15%	satisfaisant		
› 0 à 8%	insuffisant		
› moins de 0%	très mauvais		
			La capacité d'autofinancement est considérée comme <b>très bien</b> .
<b>3.1. TAUX DES AMORTISSEMENTS ORDINAIRES</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Moyenne</b>
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.0%	10.0%	10.0%
<b>Valeurs indicatives</b>			
› moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants		
› 2 à 5 %	Amortissements insuffisants		
› 5 à 8 %	Amortissements faibles		
› 8 à 10 %	Amortissements moyens (à court terme)		
› 10% et plus	Amortissements suffisants		
			Le volume des amortissements pratiqués est considéré comme <b>suffisant</b> .
<b>3.2. TAUX GLOBAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Moyenne</b>
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	13.6%	16.9%	15.2%
<b>Valeurs indicatives</b>			
› moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants		
› 2 à 5 %	Amortissements insuffisants		
› 5 à 8 %	Amortissements faibles		
› 8 à 10 %	Amortissements moyens (à court terme)		
› 10% et plus	Amortissements suffisants		
			Le volume des amortissements pratiqués est considéré comme <b>suffisant</b> .
<b>4. ENDETTEMENT PAR HABITANT</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Moyenne</b>
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3'817	3'229	3'522
<b>Valeurs indicatives</b>			
› plus de 9'000	Endettement excessif		
› de 7'000 à 9'000	Endettement très important		
› de 5'000 à 7'000	Endettement important		
› de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré		
› moins de 3'000	Endettement faible		
			L'endettement net a diminué et est considéré comme <b>mesuré</b> . Cet endettement net ne comprend pas les engagements envers les financements spéciaux.
<b>5. TAUX DU VOLUME DE LA DETTE BRUTE</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Moyenne</b>
(Dette brute en % des revenus financiers)	163.8%	142.5%	152.5%
<b>Valeurs indicatives</b>			
› moins de 150%	très bien		
› 150 à 200%	bien		
› 200 à 250%	satisfaisant		
› 250 à 300%	insuffisant		
› plus de 300%	mauvais		
			Le taux du volume de la dette est considéré comme <b>très bien</b> .

# COMPTES 2018 > BOURGEOISIE

## BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2018

ACTIF	31.12.2017 Fr.	31.12.2018 Fr.	PASSIF	31.12.2017 Fr.	31.12.2018 Fr.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		
Alpages et pâturages	85'000.00	76'000.00	<b>ET ENGAGEMENTS A COURT TERME</b>		
Forêts	848'000.00	848'000.00	Municipalité de Troistorrents	37'256.58	- 100'830.04
Terrains	1.00	1.00	Cautions	850.00	850.00
Bâtiments	106'000.00	95'000.00	Dépenses restant à payer	2'654.20	13'113.05
Bâtiment au Village	419'000.00	377'000.00	<b>TOTAL</b>	<b>40'760.78</b>	<b>86'866.99</b>
Rénovation Auberge bourgeoisiale	811'000.00	845'000.00	<b>ENGAGEMENT ENVERS LES</b>		
Dépôt forestier	219'000.00	197'000.00	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>		
Place aux «Cros» - dépôt de plaquettes	330'000.00	297'000.00	Fonds de reboisement	49'958.59	64'323.70
Mobilier et agencement Auberge bourgeoisiale	p.m.	p.m.	<b>TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>90'719.37</b>	<b>- 22'543.29</b>
Câble - grue mobile	p.m.	p.m.	<b>FONDS PROPRES</b>		
Véhicules, machines	385'000.00	339'000.00	Fortune au début de l'exercice	3'621'313.09	3'617'751.44
<b>TOTAL</b>	<b>3'203'001.00</b>	<b>3'074'001.00</b>	Boni ou (Déficit) de l'exercice	- 3'561.65	- 7'317.05
<b>ACTIFS REALISABLE ET DISPONIBLE</b>			<b>FORTUNE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>3'617'751.44</b>	<b>3'610'434.39</b>
Actions CEVM	100'000.00	100'000.00			
Banque Raiffeisen, part sociale	200.00	200.00			
Parts sociales La Forestière	15'000.00	15'000.00			
Débiteurs	290'351.31	258'883.70			
<b>TOTAL</b>	<b>405'551.31</b>	<b>374'083.70</b>			
<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>					
Recettes à encaisser	99'918.50	139'806.40			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3'708'470.81</b>	<b>3'587'891.10</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3'708'470.81</b>	<b>3'587'891.10</b>

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>21 ADMINISTRATION BOURGEOISIALE</b>						
21.30 CHARGES DU PERSONNEL	20'217.65	0.00	13'700.00	0.00	7'631.50	0.00
21.31 BIENS ET SERVICES	87'387.96	0.00	81'400.00	0.00	75'685.25	0.00
21.32 INTERETS PASSIFS	3'349.60	0.00	200.00	0.00	6'248.90	0.00
21.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	198'171.06	0.00	144'000.00	0.00	151'951.55	0.00
21.35 PARTICIPATIONS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	12'500.00	0.00	12'500.00	0.00	10'000.00	0.00
21.42 REVENU DES BIENS	0.00	166'101.65	0.00	160'700.00	0.00	164'475.75
21.43 CONTRIBUTIONS	0.00	7'174.60	0.00	0.00	0.00	10'400.00
21.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00
<b>TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISIALE</b>	<b>321'626.27</b>	<b>185'276.25</b>	<b>251'800.00</b>	<b>172'700.00</b>	<b>251'517.20</b>	<b>186'875.75</b>
<b>22 SERVICE FORESTIER</b>						
22.30 CHARGES DU PERSONNEL	786'250.40	0.00	752'300.00	0.00	780'520.30	0.00
22.31 BIENS ET SERVICES	625'687.52	0.00	451'000.00	0.00	441'359.57	0.00
22.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	142'320.00	0.00	103'000.00	0.00	157'347.25	0.00
22.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	10'000.00	0.00	7'500.00	0.00	5'000.00	0.00
22.37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	14'341.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22.42 REVENU DES BIENS	0.00	2'299.89	0.00	7'000.00	0.00	12'033.37
22.43 CONTRIBUTIONS	0.00	892'659.55	0.00	802'000.00	0.00	814'360.56
22.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	336'057.65	0.00	187'000.00	0.00	243'763.89
22.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	491'303.95	0.00	378'900.00	0.00	387'213.00
<b>TOTAL SERVICE FORESTIER</b>	<b>1'578'598.92</b>	<b>1'722'321.04</b>	<b>1'313'800.00</b>	<b>1'374'900.00</b>	<b>1'384'227.12</b>	<b>1'457'370.82</b>

# COMPTES 2018 > BOURGEOISIE

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>23 ALPAGES ET PATURAGES</b>						
23.30 CHARGES DU PERSONNEL	0.00	0.00	0.00	0.00	599.80	0.00
23.31 BIENS ET SERVICES	568.45	0.00	12'100.00	0.00	3'934.85	0.00
23.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	9'000.00	0.00	9'000.00	0.00	9'000.00	0.00
23.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00
23.42 REVENU DES BIENS	0.00	17'129.00	0.00	22'000.00	0.00	20'430.00
<b>TOTAL ALPAGES ET PATURAGES</b>	<b>10'368.45</b>	<b>17'129.00</b>	<b>21'900.00</b>	<b>22'000.00</b>	<b>14'334.65</b>	<b>20'430.00</b>
<b>24 TRAFIC</b>						
24.31 BIENS ET SERVICES	39'060.85	0.00	49'000.00	0.00	60'530.85	0.00
24.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	9'731.45	0.00	17'250.00	0.00	0.00	0.00
24.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	27'342.60	0.00	34'500.00	0.00	42'371.60
<b>TOTAL TRAFIC</b>	<b>48'792.30</b>	<b>27'342.60</b>	<b>66'250.00</b>	<b>34'500.00</b>	<b>60'530.85</b>	<b>42'371.60</b>
<b>TOTAL COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'952'068.89</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'604'100.00</b>	<b>1'710'609.82</b>	<b>1'707'048.17</b>
Solde pour balance		7'317.05		49'650.00		3'561.65
	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'710'609.82</b>	<b>1'710'609.82</b>

## RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges du personnel	806'468.05		766'000.00		788'751.60	
Biens, services et marchandises	752'704.78		593'500.00		581'510.52	
Intérêts passifs	3'349.60		200.00		6'248.90	
Amortissements, pertes sur débiteurs	359'222.51		273'250.00		318'298.80	
Dédommagements à des collectivités publiques	12'500.00		12'500.00		10'000.00	
Subventions accordées	10'800.00		8'300.00		5'800.00	
Subventions redistribuées	14'341.00					
Revenus des biens		185'530.54		189'700.00		196'939.12
Contributions		899'834.15		802'000.00		824'760.56
Dédommagements de collectivités publiques		375'400.25		233'500.00		298'135.49
Subventions acquises		491'303.95		378'900.00		387'213.00
<b>TOTAL DES CHARGES ET REVENUS</b>	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'952'068.89</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'604'100.00</b>	<b>1'710'609.82</b>	<b>1'707'048.17</b>
Excédent des charges		7'317.05		49'650.00		3'561.65
	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'710'609.82</b>	<b>1'710'609.82</b>



## COMPTES D'INVESTISSEMENT

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>21 ADMINISTRATION BOURGEOISIALE</b>						
21.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	127'850.50	0.00	100'000.00	0.00	226'651.55	0.00
<b>TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISIALE</b>	<b>127'850.50</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>226'651.55</b>	<b>0.00</b>
<b>22 SERVICE FORESTIER</b>						
22.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	42'820.00	0.00	90'000.00	0.00	58'347.25	0.00
22.63 FACTURATION A DES TIERS	0.00	1'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL SERVICE FORESTIER</b>	<b>42'820.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>90'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>58'347.25</b>	<b>0.00</b>
<b>24 TRAFIC</b>						
24.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	9'731.45	0.00	30'000.00	0.00	0.00	0.00
24.52 PRETS ET PARTICIPATIONS	0.00	0.00	12'750.00	0.00	0.00	0.00
24.65 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	0.00	0.00	25'000.00	0.00	0.00
<b>TOTAL TRAFIC</b>	<b>9'731.45</b>	<b>0.00</b>	<b>42'750.00</b>	<b>25'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL COMPTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>180'401.95</b>	<b>1'500.00</b>	<b>232'750.00</b>	<b>25'000.00</b>	<b>284'998.80</b>	<b>0.00</b>
Solde pour balance		178'901.95		207'750.00		284'998.80
	<b>180'401.95</b>	<b>180'401.95</b>	<b>232'750.00</b>	<b>232'750.00</b>	<b>284'998.80</b>	<b>284'998.80</b>

## RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	180'401.95		220'000.00		284'998.80	
Prêts et participations permanentes			12'750.00			
Facturation à des tiers		1'500.00				
Participation de collectivités publiques				25'500.00		
<b>TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES</b>	<b>180'401.95</b>	<b>1'500.00</b>	<b>232'750.00</b>	<b>25'500.00</b>	<b>284'998.80</b>	<b>0.00</b>
Excédent des dépenses		178'901.95		207'250.00		284'998.80
	<b>180'401.95</b>	<b>180'401.95</b>	<b>232'750.00</b>	<b>232'750.00</b>	<b>284'998.80</b>	<b>284'998.80</b>

# COMPTES 2018 > BOURGEOISIE

## COMPTES FINANCIER ET DE CLÔTURE

### COMPTE FINANCIER

Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	300'584.90
Excédent des Dépenses d'investissement	(178'901.95)
<b>EXCEDENT DE RECETTES</b>	<b>121'682.95</b>

### COMPTE DE CLÔTURE

Excédent de Recettes du compte financier	121'682.95
à ajouter : Report au bilan des comptes d'investissements nets	178'901.95
<b>TOTAL</b>	<b>300'584.90</b>

à déduire : Amortissements comptables de l'exercice	
Amortissements ordinaires	296'901.95
Amortissements extraordinaires	11'000.00
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>307'901.95</b>

<b>BONI NET DE L'EXERCICE</b>	<b>(7'317.05)</b>
-------------------------------	-------------------

## DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2018

	Valeur comptable au 01.01.2018	Investissements 2018	Subventions et participations 2018	Amortissements ordinaires		Amortissements extraordinaires		Valeur comptable au 31.12.2018
				Taux	Montants	Taux	Montants	
<b>21. ADMINISTRATION BOURGEOISIALE</b>								
Terrains	1.00							1.00
Bâtiments	106'000.00			10%	11'000.00			95'000.00
Bâtiment au Village	419'000.00			10%	42'000.00			377'000.00
Auberge de la Bourgeoisie	811'000.00	127'850.50		10%	93'850.50			845'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>1'336'001.00</b>	<b>127'850.50</b>			<b>146'850.50</b>			<b>1'317'001.00</b>
<b>22. SERVICE FORESTIER</b>								
Forêts	848'000.00							848'000.00
Place aux "Cros" - Dépôt de plaquettes	330'000.00			10%	33'000.00			297'000.00
Etude/réfection routes forestières		2'520.00		10%	520.00		2'000.00	
Dépôt forestier	219'000.00			10%	22'000.00			197'000.00
Véhicules, machines	385'000.00	40'300.00	(1'500.00)	20%	84'800.00			339'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>1'782'000.00</b>	<b>42'820.00</b>	<b>(1'500.00)</b>		<b>140'320.00</b>		<b>2'000.00</b>	<b>1'681'000.00</b>
<b>23. ALPAGES ET PATURAGES</b>								
Alpages et pâturages	85'000.00			10%	9'000.00			76'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>85'000.00</b>				<b>9'000.00</b>			<b>76'000.00</b>
<b>24. TRAFIC</b>								
Goudronnage/réfection routes		9'731.45		10%	731.45		9'000.00	
<b>TOTAL</b>		<b>9'731.45</b>			<b>731.45</b>		<b>9'000.00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>3'203'001.00</b>	<b>180'401.95</b>	<b>(1'500.00)</b>		<b>296'901.95</b>		<b>11'000.00</b>	<b>3'074'001.00</b>

Amortissements ordinaires	296'901.95
Amortissements extraordinaires	11'000.00
<b>Total amortissements</b>	<b>307'901.95</b>

# RÉCAPITULATIF DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Comptes 2018				Budget 2018				Comptes 2017			
	Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
21 Administration bourgeoisiale	321'626.27	185'276.25	127'850.50	1'500.00	251'800.00	172'700.00	100'000.00	251'517.20	186'875.75	226'651.55		
22 Service forestier	1'578'598.92	1'722'321.04	42'820.00	1'500.00	1'313'800.00	1'374'900.00	90'000.00	1'384'227.12	1'457'370.82	58'347.25		
23 Apages et pâturages	10'388.45	17'129.00			21'900.00	22'000.00		14'334.65	20'430.00			
24 Traffic	48'792.30	27'342.60	9'731.45		66'250.00	34'500.00	42'750.00	60'530.85	42'371.60			
<b>Total</b>	<b>1'959'385.94</b>	<b>1'952'068.89</b>	<b>180'401.95</b>	<b>1'500.00</b>	<b>1'653'750.00</b>	<b>1'604'100.00</b>	<b>232'750.00</b>	<b>1'710'609.82</b>	<b>1'707'048.17</b>	<b>284'998.80</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Excédent de revenus ou de charges		7'317.05		178'901.95		49'650.00			3'561.65			284'998.80
Investissements nets												
		1'959'385.94	180'401.95	180'401.95	1'653'750.00	1'653'750.00	232'750.00	1'710'609.82	1'710'609.82	284'998.80	284'998.80	284'998.80
		<b>Financement des investissements</b>								<b>Financement des investissements</b>		
Investissements (désinvestissements) nets				178'901.95								284'998.80
Amortissements du patrimoine administratif				298'901.95								314'998.80
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif				11'000.00								0.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement				-7'317.05								-3'561.65
<b>Découvert / (excédent) de financement</b>				<b>-121'682.95</b>								<b>-26'438.35</b>
				<b>Modification du capital</b>							<b>Modification du capital</b>	
Report au bilan des investissements nets				178'901.95								284'998.80
Insuffisance / (excédent) de financement				-121'682.95								-26'438.35
Report des amortissements au bilan				307'901.95								314'998.80
<b>Augmentation / (diminution) de la fortune nette</b>				<b>-7'317.05</b>								<b>-3'561.65</b>
<b>Marge d'auto-financement</b>				<b>300'584.90</b>								<b>311'437.15</b>

# QUELQUES NOUVELLES DES PROJETS COMMUNAUX

## SKATEPARK

Le Skatepark ne répondant plus aux normes de sécurité et les frais pour une remise en état étant très élevés, la municipalité a décidé de procéder à son évacuation.

Des réflexions sont en cours pour proposer à la population, et aux jeunes en particulier, une offre de loisirs attrayante et adaptée aux besoins, que ce soit à Fayot, dans la future cour d'école ou encore à Morgins.

## ZONE POLYSPORTIVE DE FAYOT

Le conseil communal a décidé d'entamer une réflexion pour améliorer la zone polysportive de Fayot. Celle-ci porte sur plusieurs aspects.

adaptées aux besoins, un projet de réalisation d'un terrain synthétique avec piste de sprint, saut en longueur et d'éventuelles autres infrastructures sportives est à l'étude.

### Accès

Au vu de la hausse de la fréquentation du site de Fayot, en raison notamment de l'installation de plusieurs clubs de sport dans le bâtiment multisport, il est devenu urgent d'améliorer l'accès routier. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude pour définir la variante la plus adaptée.

### Vestiaire et cantine

Le FC Troistorrents était sur le point de démarrer la construction de nouveaux vestiaires. En accord avec son comité, le club a décidé de mettre le tout en attente, de manière à s'intégrer au projet de la commune. La création de nouveaux vestiaires ainsi que d'une éventuelle nouvelle cantine a donc été intégrée à l'étude globale qui va être menée.

### Terrain de foot

Les dimensions du terrain utilisé pour les matchs ne correspondent pas aux normes de l'ASF (Association Suisse de Football). Une étude va être menée pour définir si un agrandissement de ce terrain est envisageable.

Ces projets d'amélioration s'inscrivent également dans une stratégie de développement régional. En effet, la zone polysportive de Fayot est un atout pour Région Dent du Midi. De nombreux clubs de foot de haut niveau cherchent des lieux adaptés pour des camps d'entraînement. La situation de Fayot, en pleine nature, proche des bains de Val-d'Illiez et de son complexe hôtelier, est idéale pour ces clubs. Une amélioration du site et de ses infrastructures pourrait donc attirer une clientèle sportive à des périodes touristiques un peu plus creuses.

### Terrain d'entraînement et zone polysportive

Actuellement, le terrain utilisé pour les entraînements de foot ainsi que pour d'autres activités sportives est impraticable en moyenne 6 mois dans l'année à cause de l'humidité de la zone et des conditions climatiques de notre région. Le bac pour le saut en longueur ainsi que les perches installées au fond du terrain ne sont quant à eux plus utilisés en raison de leur vétusté et du manque de sécurité. Afin d'offrir aux sociétés sportives, ainsi qu'à l'école, un terrain extérieur utilisable toute l'année et offrant des possibilités d'activités

A ce jour, le projet n'en est qu'à ses débuts. Il faudra attendre les résultats des études préliminaires pour déterminer ce qui pourra réellement être réalisé en fonction des contraintes du site (zone forêt, proximité de la Vièze, etc.) et des investissements à consentir.





## AUTRES PROJETS

Les réflexions se poursuivent pour le développement de notre **station de Morgins** et plus particulièrement sur les aspects de mobilité et de la création d'un véritable cœur du village. Ces réflexions intègrent le projet de complexe hôtelier prévu à Pro-Carraux ainsi que les développements envisagés par Portes du Soleil Suisse au niveau des remontées mécaniques, dans la mesure où ces projets auront un impact sur le centre de la station. Les résultats des études relatives à la mobilité et au cœur du village devraient être communiqués lors d'une assemblée primaire avant fin 2019.

Une étude pour améliorer l'infrastructure de la **salle polyvalente de Troistorrents** est également projetée. Celle-ci devrait déterminer les possibilités de développement de cette salle en terme d'agrandissement et d'amélioration de l'infrastructure générale. Toutefois, au vu des développements attendus pour notre commune, particulièrement au niveau démographique, il est nécessaire de mener une étude plus globale qui intègre tout le **complexe scolaire**, à commencer par un état des lieux du bâtiment. Ceci devrait débuter encore en 2019.



Le chantier du **bâtiment communal** suit son cours. Le bétonnage a pu commencer et, sans imprévus, il devrait se terminer à l'automne 2019. Pour garantir la sécurité aux abords du chantier et en prévision du passage régulier de camions au centre du village, **la limitation de vitesse passera à 30 km/h depuis le rond-point du Guillaume Tell jusqu'à la gare** durant toute la durée du chantier.

### REPLISSAGE DES MOLOKS

Depuis l'introduction de la taxe au sac, nous constatons que les moloks se remplissent moins vite qu'auparavant et il arrive que certains doivent être vidés alors qu'ils étaient très faiblement remplis.

Vous avez peut-être aussi constaté que, parfois, certains couvercles sont à l'envers et donc difficilement accessibles (cf photo ci-contre). Ceci a pour but d'inciter les gens à déposer en priorité leur sac dans un même molok de manière à en favoriser le remplissage. Cela permet d'éviter des manutentions inutiles en vidant des moloks à moitié pleins.

Merci donc, dans la mesure du possible, de déposer vos sacs dans les moloks dont le couvercle est accessible.



### ATTENTION AUX ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES

Plusieurs personnes nous ont récemment informés qu'elles avaient été contactées par téléphone par une société qui prétend avoir été mandatée par la commune pour mener des analyses énergétiques. **Nous vous informons qu'aucune société n'a été mandatée par la commune pour un tel travail.**

Nous vous rappelons que pour tout mandat officiel, la commune avise les personnes concernées soit par courrier, soit via un tout-ménage. De plus, chaque information officielle importante figure en tout temps sur notre site Internet. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'administration communale.

Nous vous invitons à rester prudents et à faire attention au démarchage et aux arnaques téléphoniques.



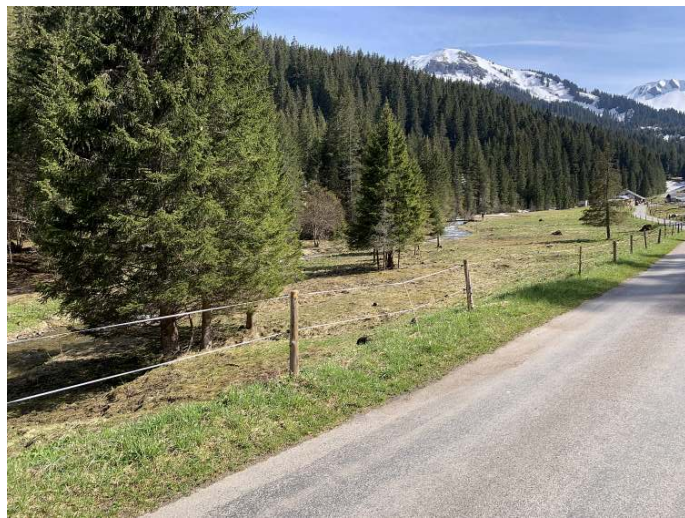
# MISE EN VALEUR DU VALLON DE THEY

**Le projet régional de compensation « nature et détente » du vallon de They entre dans sa phase de réalisation. Les aménagements nécessaires à la création et revitalisation du secteur débuteront dès la fin de l'été.**

**C**e projet « nature-paysage-détente » a été initié dans le but de compenser les défrichements d'environ 10'000 m<sup>2</sup> de surface forestière dans les secteurs du centre sportif de Morgins et de Pro-Carraux. Dans un souci de rationalisation et de coordination, la commune, en partenariat avec les remontées mécaniques et en collaboration avec le WWF, a également intégré dans ce projet des mesures de compensation pour des travaux d'aménagement sur la piste de la Pointe de l'Au.

Le vallon de They, situé en amont de Morgins, est particulièrement apprécié pour son paysage naturel et les activités de détente douce. Le lieu-dit «En They» se situe à mi-chemin entre Morgins et le Col de Chésery. Les randonneurs appréciant ce vallon pour son caractère naturel et sauvage, il s'agit de maintenir et d'offrir à nos hôtes un espace de détente et de ressourcement dans une nature encore relativement bien conservée.

Le replat situé devant la buvette de They récolte les eaux qui proviennent des marais de pente en amont, en rive gauche de la Vièze. Deux petits cours d'eau permanents le traversent, apportant de ce fait de l'eau et créant des biotopes humides grâce à la topographie naturelle du terrain. La surface de ce replat est d'environ 3'600 m<sup>2</sup>. A l'Est du secteur, en rive droite de la Vièze, se trouve un bas-marais en voie d'embroussaillage. La forêt progresse fortement dans ce secteur, tendant à assécher certaines clairières et à les fermer. L'exploitation agricole par la pâture tend à fortement diminuer, ne permettant donc pas de



freiner l'avancée de la forêt. La flore et la faune particulières de ce milieu humide méritent d'être préservées.

Le site où le projet va se déployer est intéressant car facilement accessible et bien visible pour les visiteurs. Il se situe à proximité de la buvette de They, à côté d'un chemin pédestre et en bordure de la route goudronnée montant à Tovassière. Il a un grand potentiel didactique pour l'observation de la nature.

Le projet prévoit différents types d'interventions:

- › coupes forestières ainsi que création de mares et de vasques afin de revitaliser le bas-marais en voie d'embroussaillage,
- › réorganisation de l'écoulement des eaux dans le but d'atténuer le bas-marais en voie d'atterrissement en rive gauche de la Vièze,
- › revitalisation de la zone alluviale de la Vièze par la création notamment d'un bras secondaire,
- › création de frayères pour la truite de rivière,
- › creusage d'un étang,
- › aménagement des rives, des accès piétons et des postes d'observation de la nature pour les promeneurs.

Ce projet, qui a été retenu comme projet régional de compensation par le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, devrait débuter à la fin de l'été. Les travaux, d'une durée approximative de 3 mois, devraient être terminés avant l'hiver. Quelques aménagements didactiques seront peut-être encore à réaliser au printemps prochain.

**Charles Clerc**

Commission Aménagement du territoire

# DÉFIBRILLATEURS AED

**E**n plus de la réanimation cardio-respiratoire, la défibrillation précoce fait partie d'un des deux points primordiaux d'une réanimation réussie.

C'est pourquoi cœur wallis a pour but de développer un réseau de défibrillateurs (AED) disponibles 24h/24h et répartis sur tout le territoire cantonal.

Dans ce cadre, la commune a décidé d'installer 6 défibrillateurs en libre-service et accessibles 24h/24h.



Ces appareils sont disponibles dans les lieux ci-après:

- › Bâtiment le Trait d'Union (crèche-UAPE/cms)
- › Cavagne
- › Bâtiment multisport de Fayot
- › Ancienne école de Chenarlier
- › Office de Tourisme à Morgins
- › Salle de la Jeu à Morgins

Les samaritains proposent également une formation complète pour les mesures fondamentales de réanimation.

En cas d'intérêt, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la section des Samaritains de la Vallée d'Illiez.

Il suffit parfois d'un seul geste pour sauver une vie... pensez-y !



# SYSTÈME D'ALERTE SMS DE NOTRE COMMUNE



**Vous n'êtes pas encore inscrits au système d'alerte SMS de notre commune ?**

**E**n plus de son journal communal, de son site Internet et de sa page Facebook, la commune offre à ses habitants ainsi qu'aux propriétaires de résidences secondaires un service gratuit d'information par SMS. Ce système garantit la protection des données et l'anonymat.

Cet outil vous permet de recevoir gratuitement sur votre téléphone mobile des informations importantes relatives à une situation particulière d'urgence, de restriction ou de prévention.

Il a notamment été utilisé au printemps 2018 pour informer la population sur la fermeture de certaines routes due aux intempéries, sur l'interdiction de faire

du feu en raison de la sécheresse de l'été dernier ou encore récemment pour informer la population de Morgins sur la pollution de l'eau.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce système (une personne par ménage), il est nécessaire que vous donniez votre accord explicite en remplissant le formulaire ci-dessous et en le retournant à l'Administration communale, case postale 65, 1872 Troistorrents.

Ce formulaire est également disponible directement au guichet de l'administration communale ou sur notre site Internet.

Nous souhaitons bénéficier de ce service.  
Voici les coordonnées de la personne de référence pour notre ménage:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Téléphone mobile: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_





# CONCEPT POUR LA **GESTION FORESTIÈRE** DANS LE CONTEXTE DU **CHANGEMENT CLIMATIQUE** DANS LE VAL D'ILLIEZ (VS)

Travail de bachelor réalisé par **Thibaud Lugon**

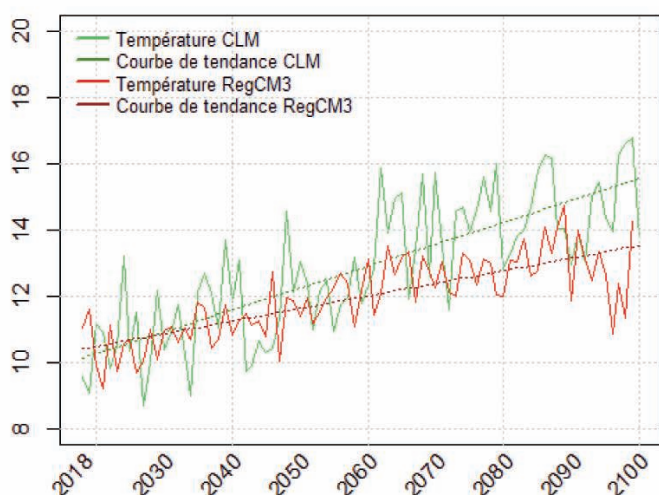
Sous la responsabilité des Prof. **Jean-Jacques Thormann (HAFL)** et **Monika Frehner (EPFZ)**

Le changement climatique, et particulièrement sa rapidité, représente un enjeu majeur pour la nature. Effectivement, un tel déséquilibre des températures ne s'est jamais produit autant vite dans l'histoire climatique terrestre. Les services écosystémiques des forêts de montagne pourraient en souffrir. Dans le cas des massifs forestiers du Val d'Illiez, leur effet de protection contre les dangers naturels (avalanches, chutes de pierre, laves torrentielles et glissements de terrain) envers les infrastructures humaines et les zones habitées est reconnu et apprécié. Il est dès lors important de pouvoir proposer un concept de gestion sylvicole adapté dans le but de maintenir,

voire de renforcer, ce rôle protecteur face aux dérèglements du climat.

À cet effet, une thèse de fin d'étude menée en collaboration avec le service des forêts valaisan (SFCEP) et la Haute école des sciences forestières de Zollikofen (HAFL) présente des projections dans la vallée de la migration en altitude des étages forestiers ainsi que des associations et des essences forestières qui les accompagnent. Deux scénarios principaux ont été utilisés pour les simulations, à savoir un scénario d'intensité moyenne (RegCM3) et un scénario d'intensité élevée (CLM) qui simulent une évolution du climat vers une tendance plus sèche et plus chaude (fig. 1).

**Températures [°C]  
(mai-septembre)**



**Précipitations [mm]  
(mai-septembre)**

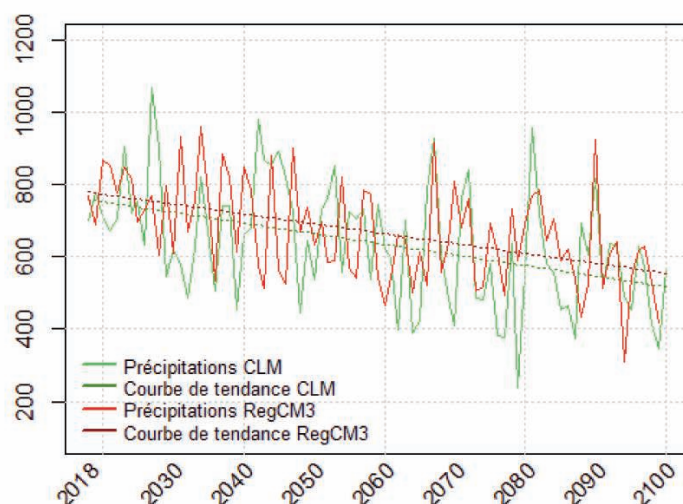


Figure 1 : Représentation de l'évolution jusqu'en 2100 de deux différents facteurs climatiques primordiaux pour le rajeunissement forestier à une altitude moyenne de 1400m d'altitude dans le Val d'Illiez, selon les scénarios climatiques RegCM3 (en rouge) et CLM (en vert). La période annuelle étudiée (mai à septembre) correspond à la période de végétation des essences forestières (Source: Lugon 2018).

Ces modèles ont permis de représenter une répartition optimale des essences dans la vallée pour la période 2070-2099 (fig. 2). Il en ressort une aire de distribution plus étendue pour le sapin blanc (*Abies alba*) et une régression de l'épicéa (*Picea abies*) dans les étages inférieurs au profit du hêtre (*Fagus sylvatica*). Afin de s'adapter à

cette probable évolution, la proportion de feuillus et de sapins devrait être améliorée à l'étage montagnard. Cette démarche sylvicole devrait favoriser un meilleur mélange et la présence d'essences qui permettront de conserver l'effet de protection contre les dangers naturels.

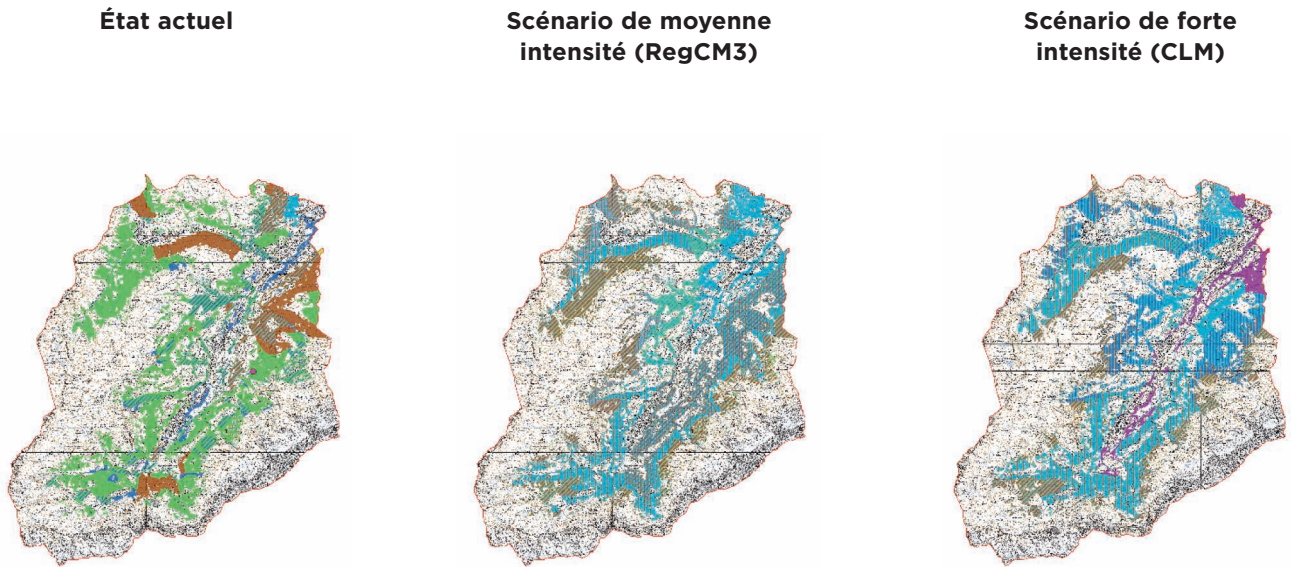


Fig. 2: Cartes de répartition des associations forestières aujourd'hui et simulées selon les deux scénarios RegCM3 et CLM. Le vert indique les surfaces occupées majoritairement par l'épicéa, le brun par le sapin, le bleu par les feuillus et le violet par des essences à tendance méditerranéenne.

NB: Il ne s'agit pas ici de l'état des forêts à la fin du siècle mais d'un idéal de distribution des essences. (Source: Lugon 2018)

**Pour tendre vers cet optimal de répartition proposé par les scénarios, les forêts du Val d'Illiez doivent faire face à deux problèmes importants: les dégâts du gibier et la concurrence de la végétation qui empêchent les essences mieux adaptées au climat futur de s'installer.** Des mesures considérables devraient de ce fait être appliquées telles que la plantation, l'écroûtage ou encore l'élaboration de moyens de protection technique contre l'abrutissement. Il est également recommandé de répartir les risques à travers une durée de révolution plus courte, surtout dans les peuplements purs d'épicéas, issus bien souvent de plantation et dont la provenance n'est pas toujours adaptée à la région. La gestion de la chasse, en collaboration avec les forestiers, revêt également un aspect fondamental.

Une bonne répartition et une utilisation adéquate du bois mort au sol lors des prochaines

interventions sylvicoles, dans le but d'accroître les lits de germination et de lutter contre le glissement du manteau neigeux et des chutes de pierres, représentent la mesure d'intervention la moins coûteuse et la plus réaliste à mettre en place pour garantir la venue de ces essences d'avenir. **Si lors de futures promenades en forêt vous remarquez une proportion plus grande de gros bois laissés au sol après une coupe, il ne s'agit pas d'un oubli de la part des bûcherons mais simplement d'un moyen de prévention supplémentaire.**

La gestion adaptative constitue de manière générale la meilleure stratégie face aux changements climatiques même si les incertitudes qui y sont liées sont importantes. La compréhension de l'adaptation des écosystèmes forestiers reste tout de même limitée et doit encore progresser.

Thibaud Lugon



# SPORT-ÉTUDE AU CO DE TROISTORRENTS (SPORT-ART-FORMATION)

**C**oncilier l'école et son sport (ou son art) n'est pas toujours aisé pour nos jeunes écoliers. En effet, dès l'entrée au CO, les exigences scolaires augmentent sensiblement et le temps dévolu à la pratique d'un sport à haut niveau également.

Depuis deux ans maintenant, les présidents de commune, avec le soutien du Service de l'enseignement, ont ainsi émis le souhait qu'une réflexion soit menée par la Direction d'école afin de créer une structure permettant de répondre à cet objectif. Et par là-même de renforcer l'attractivité du CO de Troistorrents par rapport aux autres écoles et de garantir ainsi l'emploi en maintenant nos élèves « talentueux » dans nos murs. Précisons que cette structure concerne les jeunes du CO ayant un potentiel sportif régional ou national/international reconnu par leur fédération.

La Direction a ainsi nommé un coordinateur S-A-F en la personne de M. Daniel Premand, enseignant d'éducation physique. Ce dernier se charge de la mise en application des mesures individualisées (allègements, congés, rattrapage scolaire, etc.) et assure le lien avec les jeunes, les associations sportives et les enseignants.

Ensuite, elle a mis en place des cours de rattrapage scolaire pour les élèves s'ils en ressentent le besoin et un cours facultatif de condition physique, hebdomadaire, sur le temps d'école.

Avec l'ensemble de ces mesures, le projet arrive à terme. 11 écoliers profitent de cette structure actuellement et nul doute qu'ils en sont contents. Reste maintenant à en faire un élément vivant et appartenant vraiment à la culture de notre école !

**Frank Berrut**  
Directeur EIVI



De gauche à droite : Daniel Premand (coordinateur SAF), Evan Gollut (hockey), Nathan Kühni (hockey), Quentin Puipe (ski), Amy Jane Jacot (natation), Adrien Berrut (tennis), Solène Lain-Nau (judo), Thibault Lain-Nau (hockey), Robert Clarke (ski), Xavier Kühni (hockey), Anja Bianchi (tennis), Alexandre Clarke (ski).

# EXPOSITION D'ARTS VISUELS DES ÉLÈVES DE L'EIVI

**L**es 20, 21 et 22 février derniers, une exposition a été mise en place au chalet de la Treille de Troistorrents. Cette dernière, organisée par les enseignants en arts visuels et en activités créatrices manuelles, a regroupé les productions de tous les élèves de la Vallée d'Illeiez, de la 1H à la 11CO et c'est une première !

Cet évènement a pu voir le jour grâce à la précieuse collaboration de tous les enseignants de la vallée, qui ont su s'approprier le thème des 4 éléments, en proposant des projets variés, de qualité et d'une grande originalité.

Cette exposition a permis de valoriser le travail des élèves, de développer leur aptitude à travailler en groupes et de découvrir une multitude de façons différentes de travailler.

Les parents ont bien joué le jeu et sont venus nombreux apprécier le travail de leurs enfants. Nous tenons ici à les en remercier.

Le bilan de cette expérience est très positif et prouve qu'un projet d'envergure réunissant tous les élèves de la vallée est possible et pourra à l'avenir être reconduit, sous différentes formes.

**Raymonde Woeffray et Jean Morisod**  
Les animateurs AC&M



## QUAND LE VIRTUEL CÔTOIE LE MONDE RÉEL

**L**es élèves de 11H ont ouvert la porte de leur salle de classe à un duo surprenant. En effet, ils ont assisté à un atelier mené par l'écrivain Eugène et le psychologue Niels Weber.

Eugène leur a présenté la bande dessinée «Yoko-Ni»



qu'il a co-réalisée avec Christian Denisart et PET. Cette bande dessinée retrace l'histoire d'un héros populaire, adepte de jeux vidéos, qui s'enferme peu à peu dans le monde virtuel pour fuir ses problèmes quotidiens. Les élèves ont ainsi découvert toutes les subtilités de la création d'une bande dessinée, de l'écriture du scénario à la réalisation artistique.

Niels Weber a abordé le côté préventif. Dans le cadre de son travail, il s'est spécialisé dans l'hyperconnectivité et utilise certains jeux vidéos à des fins thérapeutiques. Etant lui-même un « gamer », il a su interpeller les jeunes de par sa grande connaissance en MMORPG, PNJ et autres termes techniques. L'échange a donc été très instructif et les élèves ont apprécié ses interventions. Ils ont ainsi pris conscience qu'entre passion et addiction il n'y a qu'un pas. Les conseils avisés du psychologue ont également profité aux enseignants qui, avouons-le, n'étaient pas les plus calés sur le sujet.

Un grand MERCI à la bibliothèque de Troistorrents qui a organisé cette animation.

**Le groupe de Français du CO**

# HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

**P**endant les vacances scolaires estivales, du 20 juin au 18 août, la bibliothèque sera ouverte uniquement les vendredis de 16h00 à 19h00.

Réouverture selon les horaires habituels le mardi 20 août à 16h00.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'ores et déjà un bel été !

**BIBLIO  
THÈQUE  
TROISTORRENTS**



Le mardi 17 septembre 2019, la bibliothèque accueille le psychologue Niels Weber pour une conférence sur le thème:

**«Comment éviter que les écrans ne prennent trop de place sur la vie de famille?»**

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, aura lieu à 20h à la Treille. Une occasion de discuter avec un spécialiste de la question des écrans et de leur place omniprésente dans nos vies.

## DESSINE-MOI... TON VILLAGE

**Après les photos, place aux dessins pour illustrer l'édition 2020 du calendrier communal. Le concours est ouvert à tous les jeunes âgés de 8 à 19 ans. Artistes en herbe, à vos crayons ou pinceaux !**

**U**n paysage, un portrait, une scène de vie, un événement ayant trait à la commune... dessine-moi ton village ! Tous les dessins qui illustrent notre commune peuvent participer au 1<sup>er</sup> concours de dessin organisé par la commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales.

Ce concours est ouvert aux jeunes âgés entre 8 et 19 ans selon les catégories d'âge. Sur sélection d'un jury, les meilleurs dessins seront retenus pour illustrer le calendrier communal 2020.

Les dessins seront présentés au public lors d'une **exposition du 4 au 6 octobre 2019 au Chalet de la Treille**. Le dessin de la première page sera choisi par vote du public durant l'exposition.

### Règlement

- › Format A4 paysage
- › Dessin en couleur ou en noir et blanc
- › Toute technique autorisée (crayons de couleur, stylos, peinture, fusain, etc.)
- › 3 dessins maximum par participant
- › Les dessins seront évalués par catégorie d'âge:  
8-10 ans / 11-13 ans / 14-16 ans / 17-19 ans
- › L'auteur doit être domicilié sur le territoire de la commune

Les participants peuvent faire parvenir leur(s) dessin(s) de préférence en les déposant au bureau communal sous pli fermé ou par courrier à l'Administration communale, Place du Village 26, case postale 65, 1872 Troistorrents, avec mention «concours dessin», **jusqu'au 11 septembre 2019** en indiquant au dos de chaque dessin leur nom, prénom, date de naissance et adresse. Attention à ne pas plier les dessins !

**Céline Monay**

Commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales





# LE FOUR À PAIN DE PROPÉRAZ S'ANIME



Entre fournées de pains, journée de bois pour chauffer le four et initiation à la fabrication du pain, le four à pain de Propéraz s'anime plusieurs fois par année. Venez découvrir ce bâtiment de 1663 et déguster du bon pain !

**P**lus de 80 pains aux céréales et autant de cuchaules sont sortis du four à pain de Propéraz le 6 avril dernier à l'occasion d'une des traditionnelles fournées annuelles. Pour le plus grand plaisir des membres et habitants du village qui, dès 11h, se sont retrouvés sur la place de Propéraz devant le four, pour acheter leur pain. L'occasion aussi de découvrir ou redécouvrir le bâtiment qui date de 1663 et qui a été entièrement rénové et restauré pour revivre dès 2015.

Tout au long de l'année, le four à pain de Propéraz s'anime autour de fournées mais aussi avec diverses activités liées à la fabrication du pain. Une journée de bois aura lieu prochainement; pour plus d'infos: [www.properaz.ch](http://www.properaz.ch). L'occasion de préparer et stocker 5 stères de bois qui serviront à chauffer le four pour les prochaines fabrications de pain. A cet effet, un bûcher a été réalisé pour permettre le stockage du bois à proximité du four. Afin de le finaliser, le comité cherche encore 5m<sup>2</sup> d'ardoises pour

couvrir le pan du toit du bûcher (lire ci-contre).

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une de nos prochaines fournées !

**Le comité de l'Association du four à pain de Propéraz**



**Vente de pain** > 80 cuchaules et autant de pains aux céréales ont été façonnés lors de la dernière fournée le 6 avril dernier.

**Prochaines fournées:**  
les samedis 15 juin, 31 août,  
19 octobre et 14 décembre

## Recherche 5m<sup>2</sup> d'ardoises

Vous avez 5m<sup>2</sup> d'ardoises dont vous n'avez plus l'utilité ? Merci de penser au four à pain de Propéraz. Ces ardoises permettront de couvrir le pan du bûcher qui vient d'être réalisé. Contact et informations auprès de Joël Derivaz: 078 862 45 50.



**Bûcher** > pour stocker le bois servant au chauffage du four, un bûcher a été réalisé.

## FENÊTRES DE L'AVEST 2019

Les inscriptions pour les fenêtres de l'Avent 2019 sont ouvertes !

**C**omme chaque année, la commission Culture, Sports et Loisirs met en place les Fenêtres de l'Avent. Ainsi, chaque soir durant l'Avent, entre 18h et 20h, un foyer accueille à l'extérieur et en toute

simplicité ses convives de passage. C'est l'occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité à l'approche des fêtes. Si vous souhaitez, seul ou avec vos voisins, organiser une fenêtre de l'Avent entre le 1<sup>er</sup> et le 24 décembre

prochains, vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en prenant contact avec Sophie De Gol Cipolla, membre de la commission Culture, Sport et Loisirs par téléphone au 079 762 66 38 ou par mail à [sophie.degol@netplus.ch](mailto:sophie.degol@netplus.ch).



# LA GYM DES AÎNÉS FÊTE 300 ANS

**C**'est dans un cadre enchanteur, le Vieux Manoir à Chœx, qu'en ce mercredi 24 avril, quelques 38 dames se sont réunies autour d'un bon repas pour fêter Mesdames Rosely Claret et Suzanne Michaud pour leurs 80 ans et Mesdames Elise Mariaux et Marie-Jeanne Falcotet pour leurs 70 ans.

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte d'amitié que ces dames ont prouvé qu'elles avaient autant de tenue à table que dans la salle de gym !

### Le thème de la journée

«Manger et boire avec plaisir, sans exagération... cultiver la bonne humeur, et quand on te demande ton âge... MENTIR !»

**Sylviane Donnet-Monay**  
Pour la Gym des Aînés



Les 4 jubilaires (de gauche à droite):  
Marie-Jeanne Falcotet, Elise Mariaux, Rosely Claret et  
Suzanne Michaud.

## LOURDES 2019



**Pèlerinage d'été de la Suisse romande à Lourdes  
Du 14 au 19 juillet 2019**

«Heureux êtes-vous les pauvres  
car le Royaume de Dieu est à Vous»

Présidé par Mgr Alain de Raemy

Voyage en car (cars aménagés pour les malades)  
ou en avion au départ de Genève.

Informations et inscriptions:

- › [www.pele-ete-lourdes.ch](http://www.pele-ete-lourdes.ch)
- › [inscriptions@pele-ete-lourdes.ch](mailto:inscriptions@pele-ete-lourdes.ch)
- › Véronique Luyet au 027 395 20 44



# MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Cette année, le traditionnel marché aux puces change d'air et de lieu : il se déroulera le samedi 8 juin à la salle de Fayot. L'occasion pour les enfants et adolescents de faire de la place dans leur chambre, de vendre et d'échanger, voire de trouver de nouveaux jeux et jouets.

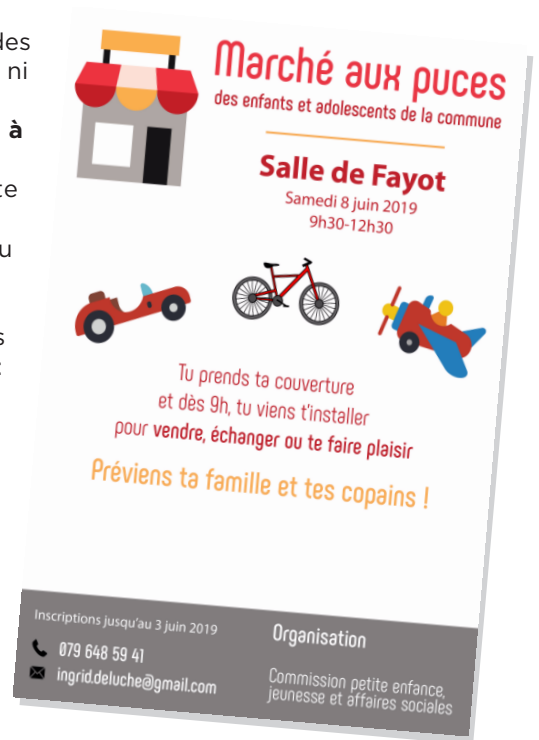
- › Tu possèdes des jeux, des jouets, des jeux électroniques, des BD ou des livres voire même un vélo ou des jeux d'extérieur (pas de vêtements, ni meubles, ni bijoux) et tu désires les vendre?
- › Profite du marché aux puces qui aura lieu **le samedi 8 juin de 9h30 à 12h30 à la salle de Fayot.**
- › Affiche clairement le prix sur chaque objet et prends de la petite monnaie pour le change.
- › Si tu n'as rien à vendre, viens aussi, car tu dénicheras sûrement un jeu ou un livre à un prix intéressant.

Cette année, la commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales a choisi de fixer ce traditionnel marché aux puces juste avant l'été : l'occasion de troquer des jouets et jeux peut-être différents que durant la période des fêtes de Noël.

Le lieu change aussi : la salle de Fayot remplace le Chalet de la Treille. Avec son parking à proximité, on peut y accéder facilement. De plus, cette année, le marché aux puces se déroule le même jour que le tournoi des écoles de foot organisé par le FC Troistorrents. L'occasion pour les jeunes joueurs de foot de dénicher aussi un joli jouet et/ou un livre juste avant l'été !

**Céline Monay**

Commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales



## RÉSONANCE ILLIENNE

Le succès remporté par la soirée du 29 novembre dernier à la salle polyvalente de Vallée d'Illiez, où plus de 300 personnes se sont rassemblées pour participer à une soirée consacrée au thème de l'énergie des Dents du Midi, ne pouvait pas demeurer sans suite. Les personnes à l'origine de cette démarche, Fabienne Burguier-Avanthey, Christophe Büchi, Alain Chevalier, Cynthia Defago et le soussigné, ont ainsi décidé de se rassembler sous le vocable «Résonance illienne», en référence à un partage d'intérêts destinés à perdurer, en renforçant la cohésion d'une population attentive à ce que les mutations actuelles ne portent pas atteinte au caractère authentique et unique de la Vallée d'Illiez. La décision a donc été prise d'organiser un nouvel événement, avec le soutien des communes et de Région Dents du Midi (RDDM), permettant également aux habitants de la vallée de se retrouver durant une période sans trop d'agitation touristique.

Le thème retenu: **Botanique en Vallée d'Illiez, diversité et propriétés.** Pour aborder cette thématique, un ou deux intervenants seront pressentis, en fonction de leurs compétences et expériences pour présenter un état des lieux. Les exposés seront suivis d'un échange, notamment avec le public, pour évoquer certains aspects pratiques, connaissances ancestrales et transfert de savoir aux prochaines générations, afin d'éviter que ceux-ci ne se perdent. D'autres informations suivront pour la date (en principe fin novembre), le lieu, le nom des orateurs ainsi que le déroulement de la soirée.

Le groupe informel «Résonance illienne», issu d'une démarche citoyenne, est aussi ouvert à toute personne intéressée par ses objectifs. Pour tout renseignement, s'adresser par mail à l'auteur de la présente communication ou directement aux participants, mentionnés ci-dessus en cas de contacts personnels.

**Yves Delaunay**  
y.delaunay@bluwin.ch

# VOS SAMEDIS D'ÉTÉ AUX MARCHÉS MORGINOIS !

**A**vec la belle saison, voici la période des marchés morginois qui s'annonce. Cette 37<sup>e</sup> édition, qui a débuté avec le traditionnel marché aux fleurs du 1<sup>er</sup> juin dernier, vous offrira un programme varié:

## **Samedi 13 juillet - Marché des Aînés**

Orchestre Duo Ambiance et concert avec Les Gars du Rhône (Fanfare de 50 musiciens)

## **Samedi 20 juillet - Marché des Champions**

Orchestre Richard Goujon

## **Samedi 27 juillet - Aux bons souvenirs du MORGINS JAZZ ROCK**

DJ Steve  
Concert des Funkadonf (15 Musiciens) et des 4 écoles de musiques de la Vallée

## **Samedi 3 août - Marché de la Forêt**

Orchestre Zize

## **Samedi 10 août - Marché Surprise**

Orchestre Magic Men

Et chaque samedi, l'équipe de Morgins-Région Dents du Midi proposera des animations pour les enfants.

Les commerçants et artisans de Morgins vous souhaitent un bel été et vous donnent rendez-vous sur le marché !

**Bernard Dubosson**

Pour les commerçants et artisans

L'organisation des Marchés morginois recherche quelques jeunes pour la tenue des bars et du ravitaillement (travail rémunéré).

L'organisation recherche également quelques bénévoles pour le montage des infrastructures à partir du 9 juillet ainsi que pour les animations journalières (bingo, speaker, encaissements, etc.).

En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à Bernard Dubosson - 079 417 38 40.



## MORGINS FUN PARK

**Du 31 juillet au 11 août venez vous éclater au Morgins Fun Park !**

**D**urant 12 jours, le Morgins Fun Park s'installe aux alentours de la salle de la Jeur et vous propose de nouvelles animations en plein air à base de structures gonflables.

Venez tester le laser game sans pistolet, le laser game classique, l'arc tag, le tir à l'arc, la sarbacane ou encore le speed racing 3D avec lequel, équipé d'un casque de réalité virtuelle, vous embarquerez dans un buggy radiocommandé que vous piloterez tout en étant relié en wifi à une caméra full HD.

Un immense matelas gonflable vous permettra également de vous élaner depuis un trampoline, de tester votre équilibre sur une slackline ou encore de vous lancer à l'assaut d'un mur d'escalade en toute sécurité.

Rendez-vous du 31 juillet au 11 août à Morgins pour vous amuser et profiter de la musique. Nos animateurs enchanteront vos journées !

Plus d'infos sur [www.regiondentsdumidi.ch](http://www.regiondentsdumidi.ch)

# RÉGION DENTS DU MIDI VOS RENDEZ-VOUS JUIN À NOVEMBRE 2019



## JUIN

- 01 · Inalpe · MORGINS
- 16 · Critérium du Dauphiné · RÉGION DENTS DU MIDI
- 22 > 23 · Le Sommet du Bien-Être · VAL-D'ILLIEZ
- 28 > 30 · Pass'Portes du Soleil MTB · PORTES DU SOLEIL

## JUILLET

- 13, 20, 27 · Marchés Folkloriques · MORGINS
- 16 > 16.09 · Land Art · LES CROSETS
- 26 > 27 · Fête du Village · VAL-D'ILLIEZ
- 28 · Les Dents du Midi - Un Hommage Musical · CHAMPÉRY
- 28 > 17.08 · Rencontres Musicales · CHAMPÉRY
- 31 · Veillée de la Fête Nationale · MORGINS
- 31 > 11.08 · Morgins Fun Park · MORGINS

## AOÛT

- 01 · Fête Nationale · CHAMPÉRY
- 3 & 10 · Marchés Folkloriques · MORGINS
- 17 · Goûts du Terroir au Fil de l'Eau · MORGINS
- 23 > 25 · Bike & Sound Festival · CHAMPÉRY
- 24 · 29<sup>ème</sup> Foire de Bétail · LES CROSETS
- 24 > 25 · Cyclo des Portes du Soleil · PORTES DU SOLEIL
- 31 · Mémorial Christian Rey-Bellet · CHAMPÉRY

## SEPTEMBRE

- 06 · Swisspeaks Trail Marathon · MORGINS
- 07 · Para d'Illiez · VAL-D'ILLIEZ
- 14 · Trail des Dents du Midi · RÉGION DENTS DU MIDI
- 21 > 22 · Festival de Magie · MORGINS

## OCTOBRE

- 06 · Henri Dès en concert · VAL-D'ILLIEZ

## NOVEMBRE

- 08 > 10 · Champéry Film Festival · CHAMPÉRY





# A VOS AGENDAS !

## SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR

Vendredi 30 août 2019

Le 30 août prochain, la commission Culture, Sports et Loisirs vous convie à une soirée cinéma en plein air gratuite.

En attendant la projection du film qui se fera aux alentours de 21h, un bar et une petite restauration vous seront proposés.

En cas de mauvais temps, la projection se fera dans la salle polyvalente.

Plus de détails sur cette soirée et le titre du film projeté vous seront donnés ultérieurement mais réservez d'ores et déjà la date !



## CONCERT DE NOËL

Dimanche 8 décembre 2019

Pour son traditionnel concert de Noël, la commission Culture, Sport et Loisirs aura le plaisir d'accueillir cette année la **Chorale du cycle d'orientation de Troistorrents**. Sous la direction de Karine Barman, ce chœur, composé d'une quarantaine de membres regroupant des jeunes de notre vallée accompagnés de quelques enseignants, se produira à 17h à l'Église de Troistorrents.

De quoi se mettre dans l'ambiance de Noël en agréable compagnie.

# PROCHAINE SOIRÉE JEUX INTERGÉNÉRATIONNELLE

Suite au succès rencontré lors de la dernière soirée réunissant des jeunes dès 9 ans mais aussi des adultes, le concept d'une soirée jeux intergénérationnelle est reconduit et aura lieu le 13 septembre 2019.

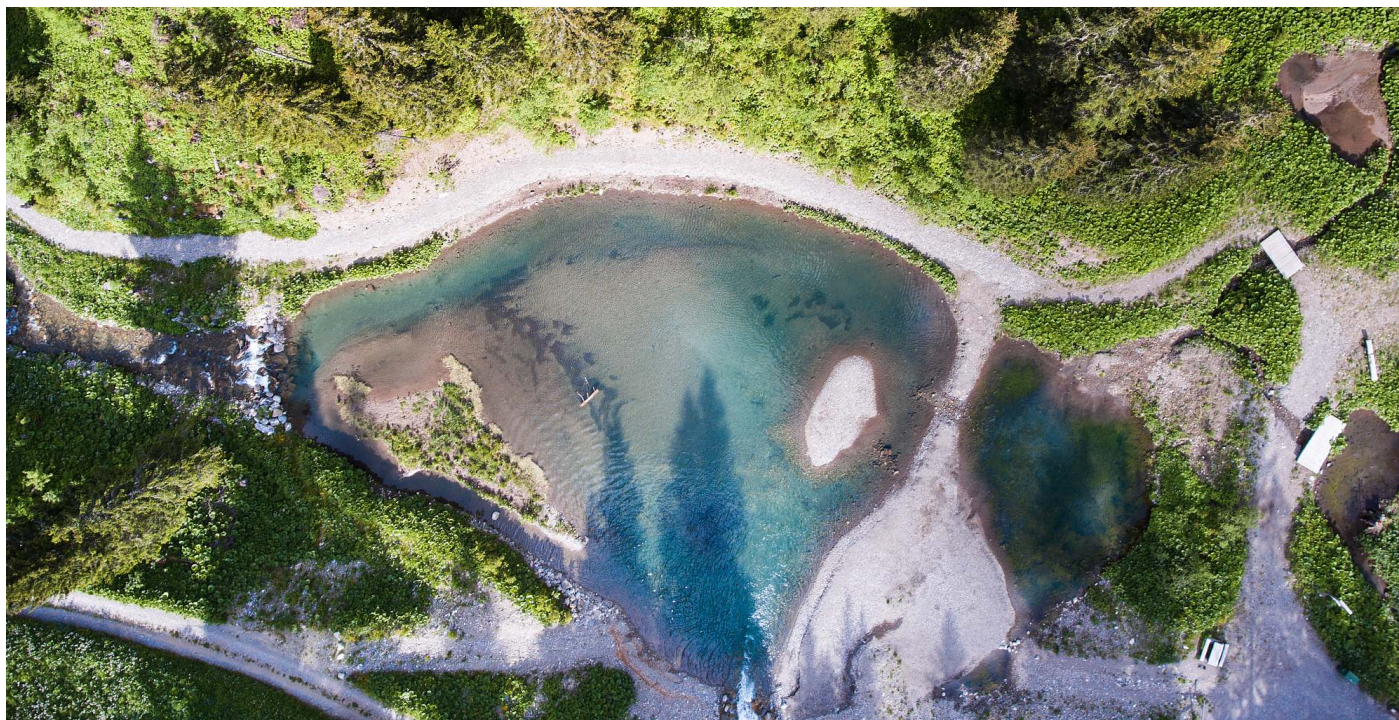
Initialement organisée pour les jeunes, la soirée jeux est devenue intergénérationnelle pour les 9 à 99 ans ! Lors de la dernière rencontre, le 3 mai dernier, les participants ont eu le plaisir de découvrir toute une panoplie de nouveaux jeux, aussi surprenants que passionnants, grâce à la venue de Gregorio Console, spécialiste dans le domaine. Jeunes et adultes ont ainsi découvert des jeux aussi drôles que captivants avant de se retrouver autour d'une grande partie de Loup Garou géant. Rires assurés !

Vu le succès rencontré, le concept est reconduit. Que l'on soit enfant ou adulte, les jeux réunissent... La prochaine soirée jeux sera à nouveau intergénérationnelle et aura lieu le **vendredi 13 septembre dans les locaux de l'UAPE (dans le bâtiment de la crèche-nurserie et du CMS), Place du Collège 2 à Troistorrents.**

De 9 à 99 ans, venez nombreux passer un moment ludique et convivial et profiter de la présence de Gregorio Console qui prendra avec lui quelques-uns de ses nombreux jeux.

**Céline Monay**

Commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales



© photo: Etienne Claret - Chemin des Ponts, vallon de They

*Ein blhu bain ein vè, damon bain bà a la mè, no vo soheïtin a tui on biau tsautin.*

En bleu ou en vert, en montagne ou à la mer, nous vous souhaitons à tous un bel été!

**Les Lou Tré Nant et l'Administration communale**

## COMMUNE DE TROISTORRENTS CONVOCATION

L'assemblée primaire est convoquée

**le lundi 17 juin 2019 à 19h00  
à la salle polyvalente de Troistorrents**

### ORDRE DU JOUR

- › Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2018
- › Rapport du Président
- › Lecture des comptes de l'exercice 2018 de la Municipalité
- › Lecture du rapport de contrôle
- › Approbation des comptes
- › Aménagement du territoire, révision du PAZ et RCCZ - point de la situation
- › Divers

**L'Administration communale**

En conformité à l'art. 15 de la loi sur les communes du 05.02.2004, les comptes de l'exercice 2018 sont déposés au greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'assemblée.



## BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS CONVOCATION

L'assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée

**le lundi 17 juin 2019,  
suite à l'assemblée primaire de la Municipalité,  
à la salle polyvalente de Troistorrents**

### ORDRE DU JOUR

- › Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2018
- › Rapport du Président
- › Lecture des comptes de l'exercice 2018 de la Bourgeoisie
- › Lecture du rapport de contrôle
- › Approbation des comptes
- › Divers

**L'Administration bourgeoisiale**

En conformité à l'art. 230 de la loi fiscale du 10.03.1976, les comptes de l'exercice 2018 sont déposés au greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'assemblée.





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS JUIN À SEPTEMBRE 2019

## JUIN 2019

1 <sup>er</sup>	Marché aux fleurs	Morgins
1 <sup>er</sup> et 2	Fête aux Moulins/VIMOTI	Moulins de la Tine
14 au 16	38 <sup>e</sup> Tournoi de l'amitié/FC Troistorrents	Stade Fayot Troistorrents
28 au 30	Pass'Portes du Soleil	Portes du Soleil

## JUILLET 2019

4	Excursion/Club des Aînés	A définir
13	Marché morginois/Commerçants & Artisans	Morgins
20	Marché morginois/Commerçants & Artisans	Morgins
22 au 26	Camp multisports pour enfants/MS Sports AG	Troistorrents
27	Marché morginois/Commerçants & Artisans	Morgins
27	Concert fin camp musical/Union instrumentale	Polyvalente Troistorrents
31	Veillée Fête Nationale/ RDDM SA	Morgins
31	Fête du 31/Amicale du 31	Fayot

## AOÛT 2019

1 <sup>er</sup>	Fête nationale dans les alpages	Morgins
3	Marché morginois/Commerçants & Artisans	Morgins
10	Marché morginois/Commerçants & Artisans	Morgins
15	Fête de la mi-été dans les alpages	Morgins
17	Goûts du Terroir au Fil de l'Eau/ RDDM SA	Morgins
24	Tirs militaires retardataires/Carabiniers	Stand tir Troistorrents
30	Cinéma en plein air/Commission culturelle	Troistorrents
30 et 31	Tirs au lard/Carabiniers	Stand tir Troistorrents

## SEPTEMBRE 2019

21 et 22	Festival de magie/RDDM SA	La Jeur Morgins
----------	---------------------------	-----------------

Nous nous permettons de rappeler ici que chaque demande de réservation de salles doit impérativement passer par l'Administration communale pour les salles de Troistorrents et par l'office du tourisme de Morgins pour la salle de la Jeur. Merci par avance pour votre collaboration.

L'Administration communale



COMMUNE DE  
**TROISTORRENTS**

### IMPRESSUM

#### Editeur

Commune de Troistorrents

#### Comité de rédaction

Commission communication et information

#### Mise en page

RMS Communications, Val-d'Illiez

#### Impression

Imprimerie des Colombes, Collombey

**Tirage** > 2'250 exemplaires

**Contact** > corinne.cipolla@troistorrents.ch

## PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos prises avec des téléphones portables.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en septembre 2019. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à corinne.cipolla@troistorrents.ch **jusqu'au 7 août 2019.**